

# **Contrat de performance Avenant 2011/2013**

## Contrat de performance – Avenant 2011/2013

---

La Bibliothèque nationale de France a défini en 2009 ses orientations stratégiques pour les trois années à venir, qu'elle a formalisées dans un Contrat de performance signé avec le Ministre de la Culture et de la Communication en décembre 2009.

Fidèle à ses missions traditionnelles, attentive aux enjeux contemporains tels que le numérique ou le développement durable et résolument engagée dans la modernisation de son action et de ses modes de fonctionnement, la Bibliothèque s'est ainsi dotée d'un instrument de dialogue et de transparence avec l'État.

Le Contrat de performance constitue la feuille de route qui va permettre de renforcer le rôle de la BnF comme lieu de mémoire et comme pionnier de la révolution numérique.

Le bilan des deux premières années de mise en œuvre du contrat de performance met en lumière des réalisations significatives sur certaines des actions prioritaires, alors que d'autres nécessitent de se poursuivre dans la période à venir.

Les perspectives de mise en œuvre des priorités stratégiques de l'établissement, confirmées à l'occasion du renouvellement du mandat du Président Bruno Racine en mars 2010, s'inscrivent par ailleurs dans un contexte profondément renouvelé, et en particulier la première de ces priorités stratégiques « Être une bibliothèque numérique de référence ». En effet, la priorité accordée, dans le cadre de l'Emprunt national, à la numérisation du patrimoine culturel ouvre des perspectives nouvelles en termes de dimension, de modalités de mise en œuvre et de rythme des programmes de numérisation des collections nationales.

Afin de prendre en compte ces évolutions du contexte, un avenant au contrat de performance a été élaboré qui en prolonge la durée jusqu'à 2013, en cohérence avec le mandat du Président Bruno Racine et avec les perspectives budgétaires pluriannuelles 2011-2013 sur lesquelles a été élaboré le budget primitif 2011.

Cet avenant comporte ainsi un volant stratégique et un volant technique :

■ **Volant stratégique :**

- Adaptation des orientations stratégiques aux évolutions du contexte (programme de numérisation des indisponibles, pistes ouvertes dans le cadre de l'Emprunt national pour les investissements d'avenir, élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, ...)
- Prolongement des actions prioritaires jusqu'à 2013 et inscription de nouvelles actions ;
- Formalisation des calendriers de mise en œuvre des chantiers de modernisation lancés dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques - optimisation du catalogage des ouvrages en langue étrangère (objectif 2), simplification du dispositif d'accueil et d'orientation des lecteurs et visiteurs (objectif 4), réorganisation du service de reproduction (objectif 6), modernisation des procédures financières et comptables (objectif 6) - et du projet de rénovation de la Bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin (objectif 4).

■ **Volant technique :**

- Révision et simplification des indicateurs ;
- Ajustement des cibles 2011 au regard des réalisations 2009 et 2010 et définition des cibles jusqu'à 2013.

# Les 6 objectifs stratégiques et les 22 actions prioritaires

---

## Objectif 1 : Être une bibliothèque numérique de référence

- 1.1. Poursuivre et développer la numérisation des imprimés
- 1.2. Développer une offre originale et de qualité de documents spécialisés et audiovisuels
- 1.3. Développer l'accès à une offre de qualité d'ouvrages sous droits en partenariat avec les éditeurs
- 1.4. Concevoir et développer une Bibliothèque numérique collective dans le cadre de la coopération numérique

## Objectif 2 : Enrichir, signaler et préserver les collections nationales

- 2.1. Maintenir à un haut niveau la politique d'acquisition et l'enrichissement des collections
- 2.2. Adapter le signalement et le traitement des documents à l'environnement bibliographique national et international
- 2.3. Conserver dans les meilleures conditions les collections physiques et numériques

## Objectif 3 : Conduire la rénovation du site Richelieu et rationaliser le patrimoine immobilier

- 3.1. Élaborer et mettre en œuvre le schéma pluriannuel de stratégie immobilière en valorisant l'identité des sites et rationalisant leurs coûts de fonctionnement
- 3.2. Accroître la contribution de la BnF au financement du projet Richelieu
- 3.3. Conduire la première phase de la rénovation du quadrilatère Richelieu

## Objectif 4 : Accroître, diversifier et satisfaire nos publics

- 4.1. Conduire le projet de rénovation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin d'ici 2013
- 4.2. Réaménager les accès et les services sur place du site François-Mitterrand
- 4.3. Moderniser, adapter et élargir l'accès à l'offre et aux services à distance
- 4.4. Accroître le rayonnement de la politique culturelle et éducative

## Objectif 5 : Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale

- 5.1. Être un acteur majeur de la bibliothèque numérique européenne Europeana
- 5.2. Être un acteur majeur de la francophonie en particulier via le Réseau francophone numérique
- 5.2. Valoriser les activités de recherche en renforçant les partenariats nationaux et internationaux
- 5.3. Poursuivre la réforme de la politique de coopération nationale et la modernisation du CCFr et de Gallica

## Objectif 6 : Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement

- 6.1. Développer les ressources propres
- 6.2. Améliorer l'efficacité de la dépense publique en maîtrisant les coûts et la qualité de gestion comptable et financière
- 6.3. Prévoir et accompagner l'adaptation des emplois et des compétences aux évolutions des activités et améliorer l'attractivité de la BnF
- 6.4. Réduire l'empreinte écologique de la BnF en mettant en œuvre un plan de développement durable

---

# Objectif 1

---

**Être une bibliothèque numérique  
de référence**

# Objectif 1 : Être une bibliothèque numérique de référence

---

## 1.1. Poursuivre et développer la numérisation des imprimés

- En poursuivant la numérisation des imprimés issus du dépôt légal et des fonds des bibliothèques partenaires dans une logique plus partenariale et en diversifiant les ressources de financement
- En numérisant en très haute qualité les éditions originales ou remarquables de livres imprimés
- En poursuivant un programme d'envergure de numérisation de la presse

## 1.2. Développer une offre originale et de qualité de documents spécialisés et audiovisuels

- En poursuivant le programme pluriannuel de numérisation de documents spécialisés à forte valeur patrimoniale engagé en 2009
- En développant la numérisation et la mise en ligne de documents audiovisuels et sonores, rares et inédits
- En conduisant des programmes de numérisation et de valorisation de corpus dans le cadre de projets de recherche nationaux ou internationaux et de projets coopératifs

## 1.3. Développer l'accès à une offre de qualité d'ouvrages sous droits en partenariat avec les éditeurs

- En poursuivant le développement et l'évolution du modèle et de l'offre de documents sous droits selon les résultats de l'évaluation réalisée en mars 2009
- En copilotant le programme de numérisation et de mise en ligne des livres indisponibles du XXème siècle

## 1.4. Concevoir et développer une Bibliothèque numérique collective dans le cadre de la coopération numérique

- En consolidant la démarche de numérisation concertée entre bibliothèques partenaires permettant de valoriser les contenus numériques
- En consolidant les modèles de coopération avec les bibliothèques intéressées par une collaboration au sein de la Bibliothèque numérique collective Gallica

## Action 1.1 : Poursuivre et développer la numérisation des imprimés

---

Cette action porte sur le développement et la réalisation des programmes de numérisation relatifs aux imprimés permettant l'enrichissement quantitatif et qualitatif d'œuvres imprimées de langue française dans Gallica et leur versement dans Europeana . Le premier programme de numérisation de masse achevé en 2010 aura permis la production de plus de 400 000 documents numériques, pour un total de près de 38 millions de pages, dont 22% en OCR haute-qualité. Il aura permis également de tester l'ouverture des chaînes de numérisation de la BnF aux documents de bibliothèques partenaires (près de 3 000 documents numérisés). Il s'est traduit par une progression significative de l'offre d'imprimés disponible dans Gallica, passée de 426 726 monographies et fascicules de périodiques à fin 2008 à près d'un million à fin 2010.

Forte de l'expertise acquise et sur la base d'un bilan précis des processus mis en œuvre, un nouveau marché sera lancé en 2011 pour les imprimés et la presse. Plus sélectif, il intégrera notamment, pour la sélection des documents des critères de consultation par les lecteurs. Il permettra de prendre en compte de nouveaux formats (e-pub dont 90% réservés à la commercialisation par des partenaires) et sera plus largement ouvert aux collections de bibliothèques partenaires.

Le programme de numérisation des imprimés précieux de la Réserve des livres rares et de la Bibliothèque de l'Arsenal sera poursuivi.

Les efforts pour numériser les vastes collections de presse seront soutenus, y compris dans la recherche de partenariats et de sources de financement et un portail Gallica-presse sera mis en œuvre à partir de 2012. Les bibliothèques partenaires seront prises en compte à près de 50 % des volumes numérisés dans le cadre notamment de programmes de numérisation thématique concertée.

### ❑ Poursuivre la numérisation des imprimés issus du dépôt légal et des fonds des bibliothèques partenaires dans une logique plus partenariale et en diversifiant les ressources de financement

- En mettant en œuvre le nouveau programme de numérisation de masse sur ressources CNL portant sur 70 000 documents par an : un programme plus sélectif, de haute qualité (400 DPI, niveaux de gris et couleur, OCR minimal garanti à 98,5%, 20% d'OCR très haute qualité et 10% du programme en format e-pub) et largement ouvert aux pôles associés et autres bibliothèques (un tiers du volume du programme)
- En élaborant des programmes partenariaux dans le cadre des règles définies pour la mise en œuvre de l'Emprunt national
- En poursuivant la mise en œuvre d'une offre de mécénat de particuliers pour la numérisation de titres dans le cadre du programme « Adoptez un livre », lancé en mars 2011, en lien avec l'Association des Amis de la BnF

### ❑ Numériser en très haute qualité les éditions originales ou remarquables de livres imprimés

- En poursuivant le programme de numérisation des collections de la Réserve des livres rares, de la bibliothèque de l'Arsenal et du fonds d'actes royaux lancé en 2009 sur financement CNL (1,1 million d'images sur 2011/2013)

### ❑ Poursuivre un programme d'envergure pour la numérisation de la presse

- En lançant, en 2011 sur ressources propres, un nouveau programme de numérisation de la presse visant à compléter la production réalisée par les ateliers internes
- En élaborant des programmes partenariaux avec des partenaires privés

## Action 1.2 : Développer une offre originale et de qualité de documents spécialisés et audiovisuels

---

La numérisation des collections spécialisées doit permettre de diffuser largement les collections les plus précieuses ou les plus spécifiques de la BnF. L'objectif est ainsi de distinguer l'offre disponible sur Gallica de celle des autres bibliothèques numériques en mettant en valeur les documents qui singularisent le patrimoine de la Bibliothèque, tels que les manuscrits, les estampes, la photographie, les partitions, les cartes et plans, les documents d'archives, les monnaies, médailles et antiques ainsi que les documents audiovisuels, en particulier sonores.

Avec la numérisation des livres rares de la Réserve (action 1.1), cette action contribue donc à développer une offre originale et de qualité de documents numériques, accessible tant sur Gallica que sur Europeana, en complément des programmes de numérisation des imprimés. Elle porte ainsi sur l'enrichissement de la bibliothèque numérique par la numérisation de documents spécialisés à haute valeur patrimoniale dans le cadre de programmes financés sur fonds propres, par dotation spécifique du CNL ou grâce à d'autres partenaires, ou encore dans le cadre de projets de recherche internationaux permettant la valorisation de fonds spécifiques.

Le lancement en 2009 de deux marchés de numérisation des documents spécialisés a permis de renforcer et de diversifier significativement l'offre disponible dans Gallica, passée d'environ 100 000 à fin 2008 à près de 250 000 documents à fin 2010.

### ▣ Poursuivre le programme pluriannuel de numérisation de documents spécialisés à forte valeur patrimoniale engagé en 2009

- En numérisant méthodiquement des documents spécialisés représentatifs des trésors de la BnF à partir des originaux et en ouvrant, à partir de 2011, le dispositif de numérisation de la BnF aux bibliothèques partenaires pour la réalisation de programmes de numérisation concertée de documents à haute valeur patrimoniale (manuscrits, portulans) (1,5 million d'images produites par prestataire externe et 600 000 images produites par ateliers internes sur la période 2011/2013)
- En poursuivant la numérisation en nombre des documents spécialisés issus de collections plus documentaires à partir de microformes initiée en 2010, sur la base d'une production annuelle d'un million d'images jusqu'en 2013
- En mobilisant des mécénats pour la numérisation de corpus remarquables

### ▣ Développer la numérisation et la mise en ligne de documents audiovisuels et sonores, rares et inédits

- En numérisant et mettant en ligne, d'ici à fin 2013, 1 500 nouveaux documents (3 000 titres) des archives sonores inédites en téléchargement gratuit
- En développant le mécénat individuel, à travers le programme « Offrez une voix », et d'entreprises désireux de soutenir la numérisation de fonds spécifiques, en lien avec l'Association des Amis de la BnF
- En recherchant des partenariats privés, dans le cadre des investissements d'avenir de l'Emprunt national pour le développement de la société numérique, pour la numérisation et la mise en ligne de la collection de disques 78 tours et du début des disques microsillons, sur des plateformes de téléchargement payant ou de streaming. A terme, la numérisation peut porter sur 300 000 titres issus de ces collections de 78 tours et microsillons
- En mettant en ligne une sélection de 100 films de la collection de la BnF dans le cadre d'une vidéothèque éditorialisée ouverte à d'autres partenaires

### ▣ Conduire des programmes de numérisation et de valorisation de corpus dans le cadre de projets de recherche nationaux ou internationaux et de projets coopératifs

## Action 1.3 : Développer l'accès à une offre de qualité d'ouvrages sous droits en partenariat avec les éditeurs

---

L'expérimentation de la mise en ligne des documents sous droits répond au double enjeu de la définition d'une offre légale de contenus numériques pour le livre et de la diversification des contenus de la bibliothèque numérique. L'objet de l'action est donc de développer une offre en ligne d'ouvrages numériques de l'édition contemporaine conséquente, cohérente et complémentaire de l'offre d'ouvrages patrimoniaux, dans le respect du droit d'auteur, accessible tant sur Gallica que sur Europeana, dans un contexte de développement accéléré du livre numérique et de transformation des modèles économiques et techniques de distribution de l'édition.

Élaboré dans le cadre d'une collaboration étroite entre la BnF, le SNE, la DLL et le CNL, le modèle juridique, technique et économique lancé lors du Salon du Livre de mars 2008 a fait l'objet d'une évaluation en mars 2009 : si cette évaluation a confirmé le bon fonctionnement du dispositif lui-même, elle a défini certaines recommandations à partir desquelles des évolutions du modèle doivent être envisagées pour répondre notamment aux attentes des utilisateurs de Gallica. La plupart d'entre elles ont été mises en œuvre ou initiées, en lien avec les e-distributeurs dont l'offre de documents indexés dans Gallica a fortement progressé pour atteindre 32 600 documents à fin 2010.

Parallèlement, la BnF s'est fortement impliquée dans le projet européen ARROW qui s'est achevé en février 2011 et qui a permis l'élaboration d'un prototype automatisant les recherches des ayants droits des documents.

Il s'agit désormais, pour la BnF de se mobiliser pour la mise en œuvre du programme de numérisation et de mise en ligne des livres indisponibles du XXème siècle défini par l'accord cadre du 1<sup>er</sup> février 2011.

### ▣ Poursuivre le développement et l'évolution du modèle ainsi que de l'offre de documents sous droits selon les résultats de l'évaluation réalisée en mars 2009

- En développant l'offre des e-distributeurs dans Gallica
- En poursuivant la simplification de navigation entre le site Gallica et les sites des e-distributeurs pour la consultation des extraits des ouvrages sous droits

### ▣ Copiloter le programme de numérisation et de mise en ligne des livres indisponibles du XXème siècle

- En étudiant, en 2011, avec les parties signataires de l'accord cadre du 1<sup>er</sup> février 2011, la faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet en vue de présenter un dossier d'investissement dans le cadre de l'appel à partenariats du Fonds pour la société numérique (Investissements d'avenir)
- En numérisant 10 000 livres sous droits, indisponibles du XXe siècle, dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Culture et de la communication (MCC), le Commissariat général à l'investissement (CGI), le Syndicat national de l'Édition (SNE), la Société des Gens de Lettres (SGDL) et la BnF
- En mettant à disposition les collections issues du dépôt légal pour la réalisation du programme
- En garantissant l'accès libre et gratuit aux documents numérisés au sein des emprises de la BnF (bibliothèques de recherche et d'étude) et à distance pour les titulaires d'une carte de la bibliothèque de recherche



## Action 1.4 : Concevoir et développer une Bibliothèque numérique collective dans le cadre de la coopération numérique

---

Confiée au Président de la BnF dans le cadre interministériel du Conseil du Livre, l'élaboration d'un schéma numérique des bibliothèques a pour objectif de renforcer la mise en réseau des bibliothèques françaises à partir de l'expertise et des moyens de grands acteurs nationaux comme la BnF. Il a été remis au Ministre de la Culture le 22 mars 2010.

La conception et le développement d'une Bibliothèque numérique collective consistent à faire évoluer Gallica vers un portail d'accès aux collections numériques des bibliothèques françaises partenaires de la BnF. Il s'agit de donner accès d'une part à une offre en ligne de documents numériques de tous types et de toutes provenances, la plus large et variée possible, représentative des ressources patrimoniales des bibliothèques et de la culture françaises, et d'autre part de construire un outil coopératif de diffusion et d'archivage performant et évolutif, propre à valoriser les richesses nationales et à répondre aux attentes des internautes.

La BnF facilitera le référencement par Europeana des données des bibliothèques numériques françaises (intégrées à Gallica ou moissonnées par Gallica) et celles des éditeurs.

### ■ **Consolider la démarche de numérisation concertée entre bibliothèques partenaires permettant de valoriser les contenus numériques**

- En mettant en œuvre les programmes de numérisation concertée annoncés, dans le domaine des sciences juridiques, en partenariat avec la bibliothèque Cujas, et dans le domaine de l'histoire de l'art, en partenariat avec l'INHA
- En étendant la démarche à d'autres secteurs, domaines ou disciplines (histoire, sciences, littérature pour la jeunesse, etc.)
- En valorisant les contenus numériques afin de mettre en évidence des corpus thématiques et géographiques, en associant les ressources des bibliothèques partenaires, de la BnF et des éditeurs
- En mettant en œuvre un accompagnement éditorial de qualité

### ■ **Consolider les modèles de coopération avec les bibliothèques intéressées par une collaboration au sein de la Bibliothèque numérique collective Gallica**

- En intégrant leurs documents dans les dispositifs de numérisation de la BnF (cf. Action 1.1 et 1.2)
- En proposant le moissonnage des données de la bibliothèque via le protocole OAI et l'accès aux documents numériques par l'intermédiaire de Gallica sur le site de la bibliothèque propriétaire
- En proposant la visualisation des documents numérisés directement dans Gallica, par intégration de fichiers numériques
- En stabilisant d'ici fin 2011 et en développant une offre de tiers-archivage numérique à partir de SPAR, le système d'archivage numérique de la BnF

---

# Objectif 1

---

## Indicateurs et cibles

{ BnF

# Objectif 1 : Être une bibliothèque numérique de référence – Indicateurs et cibles

## Indicateur 1.1 – Nombre de documents en ligne dans la bibliothèque numérique Gallica

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de documents en ligne dans Gallica	Nbr	Valeur cible		800 050	1 274 300	1 532 000	1 742 500	2 003 000
		Valeur réalisée	536 157	972 817	1 312 718			

En restitution, l'indicateur précise la composition de l'offre documentaire en ligne dans Gallica, selon l'origine des documents (fonds BnF, documents des bibliothèques partenaires, documents sous droit des e-distributeurs) et, pour les documents issus des fonds de la BnF selon le type de document (monographies, fascicules de périodiques, documents spécialisés, documents audiovisuels).

## Indicateur 1.2 – Nombre de visites de la bibliothèque numérique Gallica

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de visites de Gallica	Millier	Valeur cible		3 600	7 100	11 000	15 000	20 000
		Valeur réalisée	3 134	4 007	7 394			

## Indicateur 1.3 – Taux de consultation de l'offre documentaire de la bibliothèque numérique Gallica

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de consultation des ressources en ligne dans Gallica	%	Valeur cible						
		Valeur réalisée						

Indicateur en construction. Le renouvellement du marché de fourniture de statistiques de fréquentation du domaine bnf.fr au printemps 2011 doit permettre de disposer des données élémentaires pour la construction de l'indicateur (nombre de documents consultés).

# Objectif 1 : Être une bibliothèque numérique de référence – Indicateurs et cibles

---

## ▣ Indicateur 1.4 – Développement de l'offre de tiers archivage numérique

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volume de données stockées pour le compte de tiers	To	Valeur cible				50	100	150
		Valeur réalisée						

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires généré	k€	Valeur cible				60	120	180
		Valeur réalisée						

Cibles susceptibles de révision en fonction de la stabilisation du modèle économique de l'offre et de son développement.

---

# **Objectif 2**

---

**Enrichir, signaler et préserver les collections nationales**

## Objectif 2 : Enrichir, signaler et préserver les collections nationales

---

### 2.1. Maintenir à un haut niveau la politique d'acquisition et l'enrichissement des collections

- En développant et diversifiant les ressources pour les acquisitions patrimoniales
- En faisant évoluer la politique d'acquisitions courantes des monographies et des périodiques
- En assurant la collecte du dépôt légal en prenant en compte les évolutions numériques en matière d'édition et de publication
- En réalisant les collectes du dépôt légal de l'Internet en en garantissant la soutenabilité technique et financière

### 2.2. Adapter le signalement et le traitement des documents à l'environnement bibliographique national et international

- En poursuivant l'optimisation de la chaîne de traitement des documents
  - ✓ **Chantier de modernisation : Optimiser le catalogage des ouvrages en langue étrangère**
- En adaptant l'offre de produits et de services bibliographiques à l'environnement en refondant le catalogue
- En assurant l'interopérabilité des données bibliographiques produites par la BnF selon l'évolution des normes internationales et des besoins des bibliothèques françaises

### 2.3. Conserver dans les meilleures conditions les collections physiques et numériques

- En définissant et en mettant en œuvre une gestion dynamique des espaces et des collections dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
- En rationalisant les activités de conservation, de restauration et de numérisation sur les différents sites et en spécifiant leurs fonctions
- En mettant en œuvre les orientations en matière de conservation élaborées en 2009
- En déployant le système de préservation et d'archivage réparti (SPAR)

## Action 2.1 : Maintenir à un haut niveau la politique d'acquisition et l'enrichissement des collections

---

Dans un contexte d'enrichissement des œuvres patrimoniales mais aussi des documents courants, principalement les périodiques, la BnF s'attachera à diversifier les ressources mobilisables pour les acquisitions patrimoniales afin de dégager les marges de manœuvre nécessaires au maintien d'une politique ambitieuse d'acquisitions courantes tout en adaptant celle-ci aux évolutions de la politique documentaire dans le cadre de la rénovation de la bibliothèque du Haut-de-jardin.

Par ailleurs, la BnF développera ses acquisitions de documents électroniques, notamment dans le domaine des sciences et techniques, dans le double cadre de l'évolution de sa politique documentaire et de la mise en place d'une politique nationale d'acquisitions électroniques partagée.

Après la réforme du dépôt légal des imprimés en 2006, l'accent sera mis sur la modernisation des outils de collecte du dépôt légal éditeur avec le déploiement d'un Extranet, complétée par « Nouveautés Éditeurs », mais aussi sur le renforcement de la veille éditoriale, garante de la politique d'exhaustivité raisonnée poursuivie par la BnF. L'expérimentation réussie de la mise en œuvre du dépôt légal du web doit désormais être pérennisée dans un cadre juridique confirmé et consolidé. Il s'agit d'optimiser les conditions de collecte des archives du web afin d'en garantir la soutenabilité technique et financière.

### □ Développer et diversifier les ressources pour les acquisitions patrimoniales

- En développant le recours au mécénat et à la procédure des trésors nationaux pour les acquisitions patrimoniales
- En favorisant les dons, legs et donations

### □ Faire évoluer la politique d'acquisitions courantes des monographies et des périodiques

- En tenant compte des ajustements liés à la révision de la politique documentaire de la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin
- Et des orientations en matière d'acquisition de ressources électroniques

### □ Assurer la collecte du dépôt légal en prenant en compte les évolutions numériques en matière d'édition et de publication

- En poursuivant la politique d'exhaustivité raisonnée de la collecte du dépôt légal des monographies et des périodiques en s'appuyant sur une veille éditoriale active
- En développant et déployant un « Extranet » pour le dépôt légal éditeur permettant de:
  - ✓ simplifier les démarches administratives, le suivi et la gestion du dépôt légal pour les éditeurs et valoriser les métadonnées des dépôts au moyen des « Nouveautés Éditeurs »
  - ✓ d'ouvrir progressivement l'Extranet à partir de 2012 à tous les types de documents spécialisés après l'étude de besoins réalisée en 2011
  - ✓ favoriser le dépôt légal des fichiers numériques dans le cadre d'une charte de bonnes pratiques avec les éditeurs et des possibilités offertes par le cadre législatif et réglementaire. La première étape consistera en l'import de couvertures et des 4èmes de couvertures des livres déposés à partir de 2011

### □ Réaliser les collectes du dépôt légal de l'Internet en garantissant la soutenabilité technique et financière

- En consolidant le dispositif juridique de la collecte des sites web et de leur consultation (publication du décret d'application de la loi DADVSI)
- En confirmant les modalités actuelles de collecte des sites web combinant collectes larges et collectes ciblées (flux continu fondé sur des critères de fréquence et de profondeur)
- En élaborant un référentiel permettant un pilotage prévisionnel des collectes du web et leur soutenabilité financière et technique
- En organisant la conservation pérenne des collections dans le système d'archivage numérique de la BnF
- En étudiant des pistes pour le signalement (indexation plein texte, exploration de données / data mining, liens avec le Catalogue général) et la valorisation des collections

## Action 2.2 : Adapter le signalement et le traitement des documents à l'environnement bibliographique national et international

---

Les importantes mutations technologiques mais aussi économiques que connaît l'environnement bibliographique, tant au niveau national qu'international, conduisent la BnF à faire évoluer son catalogue afin de répondre à de nouveaux besoins tournés, notamment, vers les services aux internautes.

Le développement de réservoirs bibliographiques externes, en lien avec les progrès de l'interopérabilité des données, constituent pour la BnF une opportunité de rationalisation de la production des données bibliographiques pour certains types de documents. Ainsi, l'adaptation par la BnF de ses formats bibliographiques et de ses procédures de récupération des données extérieures dans son système d'information constitue un enjeu majeur : il s'agit ainsi de favoriser des utilisations plus souples et plus diversifiées des données produites par la BnF et une récupération plus aisée des données déjà existantes, données de réservoirs bibliographiques comme données sources des éditeurs.

### ❑ Poursuivre l'optimisation de la chaîne de traitement des documents

- En faisant évoluer le traitement des entrées imprimées en langue étrangère par le développement de la récupération des données bibliographiques
- En réduisant les délais de catalogage des documents nouvellement entrés (tout mode d'entrée) et des fonds rétrospectifs

### ❑ Adapter l'offre de produits et de services bibliographiques à l'environnement web en refondant le catalogue

- En définissant les contours d'un nouveau système d'information bibliographique durable, fiable, ergonomique et efficace, dont la mise en place pourra intervenir à partir de 2013. La première étape consiste à modéliser les données en se conformant aux plus récentes évolutions internationales, et à intégrer les modèles FRBR et FRAD dans la structure des bases de données bibliographiques
- En inscrivant les évolutions du catalogue dans un environnement de bibliothèque numérique et de web sémantique (FRBRisation, traduction des données en RDF...)
- En déployant, en 2011, la première version du pivot documentaire data.bnf.fr afin d'améliorer la visibilité des ressources et données de la BnF sur le web
- En préparant, en 2011, un projet de R&D sur l'adaptation du système d'information bibliographique à l'environnement web sémantique avec un partenaire privé dans le cadre de l'Emprunt national
- En adaptant les règles pour la description et l'accès aux ressources bibliographiques :
  - ✓ Opportunité d'adopter le *Resource Description and Access* comme règles nationales de catalogage (selon les décisions nationales qui seront prises en 2011)
  - ✓ Adaptation technique des outils du catalogueur : faire du Guide pratique du catalogueur géré par la BnF l'outil de diffusion des règles pour la communauté des bibliothèques françaises

### ❑ Assurer l'interopérabilité des données bibliographiques produites par la BnF selon l'évolution des normes internationales et des besoins des bibliothèques françaises

- En participant à la nouvelle définition de la *qualité* et des *usages* de l'information bibliographique au niveau international
- En assurant l'interopérabilité des données bibliographiques produites par la BnF et en développant la récupération de données produites par d'autres opérateurs, par la mise en œuvre de modules de conversion de formats actualisés (Intermarc vers Marc 21, Marc21 vers InterMarc, etc.)
- En favorisant la collaboration avec d'autres partenaires (OCLC, Électre, éditeurs, gestionnaires de droits, etc.) pour produire l'information bibliographique nécessaire à la BnF et aux autres bibliothèques publiques françaises, notamment en instruisant les modalités techniques nécessaires à l'interopérabilité entre systèmes



# Chantier de modernisation : Optimiser le catalogage des ouvrages en langue étrangère 1/2

---

La BnF acquiert chaque année, par achat, don ou échange, près de 60 000 documents en langues étrangères (ou en français mais publiés à l'étranger). Pour le catalogage de ces documents, plus de cent agents interviennent à titre divers. La chaîne de production, essentiellement fondée sur du catalogage propre, ex nihilo, apparaît aujourd'hui complexe et particulièrement mobilisatrice en ressources humaines. Or l'évolution du paysage bibliographique international, avec la disponibilité de bases multilingues en format Marc, rend possible la récupération de notices pour une très grande majorité des documents acquis, au moins dans les quatre langues principales (anglais, allemand, espagnol, italien). Par ailleurs, un accord passé en juin 2009 avec la société américaine OCL, productrice du catalogue mondial de référence WorldCat, permet à la BnF de récupérer sans limite, pour un prix forfaitaire, des notices de ce catalogue.

La BnF a fait mener à un prestataire, de décembre 2009 à mai 2010, une étude destinée à évaluer les moyens d'optimiser le traitement bibliographique de ces documents. A partir d'une analyse de l'existant, cette étude avait pour but de proposer divers scénarios d'évolution du catalogage des ouvrages imprimés étrangers, depuis l'hypothèse d'une généralisation de la récupération de notices dans des bases externes jusqu'à des solutions d'externalisation de tout ou partie du traitement.

Le diagnostic établi a fait apparaître la complexité, à la fois documentaire et technique, de la chaîne de traitement et les insuffisances en matière d'automatisation des procédures, tout particulièrement en ce qui concerne la récupération des notices dans des bases externes.

Au vu de cette étude, la BnF a dégagé deux grandes orientations à même d'optimiser le catalogage des ouvrages en langues étrangères :

- ✓ Alléger et simplifier le traitement et les modes de suivi et de contrôle qualité pour ces documents qui ne sont pas soumis aux impératifs de description et de signalement des entrées du dépôt légal, pour autant qu'ils n'aient pas de conséquences sur les résultats de recherche dans le catalogue par le public
- ✓ Développer de façon volontariste la récupération de notices, notamment à partir de WorldCat, ce qui implique des développements informatiques pour faciliter, automatiser et fiabiliser ces récupérations dans le catalogue général de la Bibliothèque.

## ■ Schéma général de mise en œuvre du chantier d'optimisation

Pour sa mise en œuvre opérationnelle, ce chantier de modernisation repose sur la mise en place de trois groupes de travail chargés :

- D'élaborer un document sur les nouvelles orientations de la politique bibliographique de la BnF, ses exigences et ses principes
- De définir l'évolution de la chaîne de traitement et des outils techniques et informatiques mis à disposition des catalogueurs
- De définir les évolutions de l'organisation du travail liées aux nouvelles orientations de la politique bibliographique et à l'évolution des outils informatiques

Ce chantier suppose également la mise en place d'une communication et d'une information en direction des personnels et des organisations syndicales.

# Chantier de modernisation : Optimiser le catalogage des ouvrages en langue étrangère 2/2

---

## Actions déjà menées

- Étude menée par un prestataire (décembre 2009 / mai 2010)
- Définition des orientations retenues par l'établissement (juin 2010)
- Mise en place des groupes de travail chargés de la définition des conditions opérationnelles de mise en œuvre (2010)

## Actions à réaliser sur la période

- Déploiement, à échéance fin 2011, des développements informatiques permettant d'automatiser la recherche et la dérivation dans le catalogue général de la bibliothèque des notices présentes dans le catalogue WorldCat d'OCLC
  - **Impact attendu** : automatisation de la recherche et de la dérivation des notices bibliographiques de WorldCat, augmentation significative du taux de dérivation
- Mise à jour de la politique bibliographique : révision des règles en vigueur depuis 2009 et rédaction de consignes de catalogage simples, pratiques et succinctes (travaux menés de novembre 2010 à mars 2011 / document final à valider au premier semestre 2011)
  - **Impact attendu** : allègement et simplification des traitements afin de réduire au minimum les interventions sur les notices dérivées
- Optimisation de l'organisation du travail de catalogage dans les départements acquéreurs (travaux initiés en mars 2011 / mise en place de premières mesures à l'horizon fin 2012)
  - **Impact attendu** : rationalisation des circuits de production, renforcement du suivi
- Information des agents et des organisations syndicales

## Indicateurs de résultats associés (mesure en 2012 / cibles pour 2013)

- Évolution du taux de récupération des notices (objectif cible à terme : passer de 7% en moyenne à 50%)
- Évolution du délai de catalogage des entrées par acquisition

## Action 2.3 : Conserver dans les meilleures conditions les collections physiques et numériques

---

La BnF poursuivra les efforts déjà engagés en matière de conservation de ses collections afin de garantir l'intégrité des collections physiques et numériques. La définition et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion dynamique des espaces et des collections constitue à cet égard un enjeu majeur. Cette action porte également sur la rationalisation des activités de conservation, de restauration et de numérisation sur les différents sites de la BnF en faisant du Centre technique de Bussy Saint-Georges un site complet de conservation alliant stockage dynamique et traitement physique des documents.

Dans le domaine de la conservation, la BnF s'est dotée en 2009 de grandes orientations qui fixent les principes stratégiques et opérationnels de la politique de l'établissement pour les prochaines années. La période du contrat de performance sera également celle du déploiement du système de préservation et d'archivage réparti des documents numériques, véritable magasin numérique qui s'appuie sur des normes internationales de pérennisation des informations numériques et qui permet à la fois de collecter, stocker, préserver et diffuser des documents numériques de nature diverse.

### ❑ Définir et mettre en œuvre une gestion dynamique des espaces et des collections dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

- En définissant, d'ici à début 2012, les orientations principales et les modalités de mise en œuvre de la gestion dynamique des espaces et des collections
- En clarifiant les grandes orientations qui président aux transferts de collections, compte tenu de l'accroissement de celles-ci et des mouvements liés au projet Richelieu
- En menant, d'ici à 2013, les travaux de densification des magasins du site François-Mitterrand

### ❑ Rationaliser les activités de conservation, de restauration et de numérisation sur les différents sites et spécifier leurs fonctions

- En précisant les rôles respectifs des ateliers internes et des prestations externalisées
- En arrêtant progressivement les activités de désacidification conduites au Centre Joël-le-Theule de Sablé-sur-Sarthe et en planifiant l'installation d'une station de désacidification à Bussy Saint-Georges
- En faisant évoluer le Centre technique Bussy Saint-Georges vers un site complet de conservation alliant stockage dynamique et traitement physique des documents
- En adaptant le site de Bussy Saint-Georges aux exigences de gestion dynamique des collections et aux évolutions de la conservation physique et numérique (chaîne sanitaire, complémentarité des traitements, développement de la chaîne de numérisation,...)

### ❑ Mettre en œuvre les grandes orientations en matière de conservation élaborées en 2009

- En poursuivant les traitements préventifs ou semi-préventifs à grande échelle ou systématiques sur les documents que ce soient les traitements physiques de désacidification, reliure mécanisée, conditionnement ou les transferts de supports telle la numérisation en nombre des imprimés, ouvrages de réserves et documents spécialisés dont l'objectif de conservation va de pair avec celui de construction d'une bibliothèque numérique
- En poursuivant les traitements curatifs physiques pour garantir la communication des documents (maintenance, reliure main, consolidation/restauration, diversification des filières de traitement d'urgence)
- En consolidant le déploiement du plan d'urgence, en renforçant la surveillance sanitaire pendant la rénovation de Richelieu
- En renforçant les actions de recherche scientifique et technique dans les domaines liés à la conservation

### ❑ Déployer le système de préservation et d'archivage réparti (SPAR)

- En respectant le calendrier de déploiement des différentes phases de SPAR
- En stabilisant d'ici fin 2011 et en développant une offre de tiers-archivage numérique à partir de SPAR
- En adaptant l'extension de la capacité de stockage numérique à la demande externe et aux besoins internes tout en maîtrisant les coûts de stockage numérique

---

# **Objectif 2**

---

## **Indicateurs et cibles**

{ BnF

## Objectif 2 : Enrichir, signaler et préserver les collections nationales – Indicateurs et cibles

### Indicateur 2.1 – Taux de financement des acquisitions patrimoniales par ressources externes

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de financement des acquisitions patrimoniales par ressources externes	%	Valeur cible		30%	64%	70%	70%	70%
		Valeur réalisée	30%	37%	65%			

Les cibles 2011 à 2013 sont définies en cohérence avec les montants inscrits au BP 2011.

### Indicateur 2.2.1 – Taux de récupération des notices bibliographiques produites au titre du dépôt légal éditeur

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part des notices générées par l'Extranet dépôt légal	%	Valeur cible			20,0%	35,0%	50,0%	60,0%
		Valeur réalisée		3,8%	19,5%			

### Indicateur 2.2.2 – Délai médian de catalogage des monographies reçues au titre du dépôt légal éditeur

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Délai médian de catalogage monographies du dépôt légal	semaine	Valeur cible		7	6	4	4	3
		Valeur réalisée	9,0	9,0	4,1			

## Objectif 2 : Enrichir, signaler et préserver les collections nationales – Indicateurs et cibles

### Indicateur 2.3.1 – Réalisation des programmes de traitements préventifs de masse

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Reliure mécanisée	Nbr d'UC	Valeur cible		37 000	40 000	35 000	35 000	35 000
		Valeur réalisée	46 832	39 705	41 779			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Désacidification	kg	Valeur cible		10 à 11 000	10 à 12 000	8 à 10 000	8 à 10 000	8 à 10 000
		Valeur réalisée		10 409	10 720			

### Indicateur 2.3.2 – Taux d'occupation des capacités de stockage de SPAR

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux moyen d'occupation de SPAR consultation	%	Valeur cible				90%	90%	90%
		Valeur réalisée	26%	60%	84%			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux moyen d'occupation de SPAR préservation	%	Valeur cible				75%	80%	90%
		Valeur réalisée						

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volume de données conservées	To	Valeur cible		412	684	910	1 269	1 728
		Valeur réalisée	248	313	516			

### Indicateur 2.3.3 (indicateur de suivi) – Coût du stockage dans SPAR (indicateur à construire)

---

## **Objectif 3**

---

**Conduire la rénovation du site  
Richelieu et rationaliser le  
patrimoine immobilier**

## **Objectif 3 : Conduire la rénovation du site Richelieu et rationaliser le patrimoine immobilier**

---

### **3.1. Élaborer et mettre en œuvre le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière en valorisant l'identité des sites et en rationalisant leurs coûts de fonctionnement**

- En validant, en 2011, la stratégie immobilière à horizon 2020 dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'État
- En consolidant la programmation pluriannuelle de rénovation des sites en veillant à l'optimisation de leurs coûts de fonctionnement
- En renforçant et valorisant l'identité propre des sites de la BnF

### **3.2. Accroître la contribution de la BnF au financement du projet Richelieu**

- En sécurisant la contribution de la BnF au financement du projet Richelieu
- En recherchant des mécénats pour des opérations ciblées

### **3.3. Conduire la première phase de la rénovation du quadrilatère Richelieu**

- En confortant le projet scientifique, culturel et pédagogique à la cible (2017) en lien, notamment avec l'INHA
- En assurant la continuité de fonctionnement et de service au public pendant les opérations de rénovation
- En assurant, pour la part de la BnF, le bon pilotage des opérations de travaux, de déménagement et de transfert des personnels et des collections



## Action 3.1 : Élaborer et mettre en œuvre le SPSI en valorisant l'identité des sites et rationalisant leurs coûts de fonctionnement

---

L'élaboration d'un schéma directeur immobilier à horizon 2020 constitue un enjeu majeur pour la BnF. Cette stratégie immobilière à long terme sera articulée avec la politique de gestion dynamique des espaces et des collections dont les travaux préparatoires de définition ont été amorcés dès 2008. L'élaboration de ce schéma directeur sera également l'occasion de consolider la programmation pluriannuelle de rénovation et d'entretien des biens immobiliers.

Il s'agit en effet de doter l'établissement d'une feuille de route, partagée avec ses tutelles, prévoyant le resserrement de ses activités sur un nombre plus réduit de sites mais aussi le renforcement de l'identité et de la fonction propres de chacun des sites.

Il s'agit, durant l'année 2011, de présenter au Conseil d'administration de l'établissement un SPSI approuvé par le ministère de la Culture et de la communication et les différentes instances techniques compétentes, notamment France Domaine.

- **Valider, en 2011, la stratégie immobilière à horizon 2020 élaborée dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'État**
  - En définissant le devenir de chaque site à horizon 2020 : maintien ou non dans le patrimoine BnF, activités affectées, modalités éventuelles de dessaisissement (calendrier, issue)
  - En articulant ce schéma directeur immobilier avec une gestion dynamique des espaces et des collections
- **Consolider la programmation pluriannuelle de rénovation des biens immobiliers en veillant à l'optimisation de leurs coûts de fonctionnement**
  - En programmant de manière pluriannuelle, sur la base du schéma directeur immobilier, les opérations:
    - ✓ préalables à d'éventuels dessaisissements
    - ✓ d'adaptation des lieux aux activités qui s'y déroulent tout en poursuivant le cours normal des opérations de renouvellement
  - En généralisant la démarche en coût global pour programmer les opérations (arbitrages prenant en compte le coût d'investissement initial, de fonctionnement et de maintenance, de renouvellement, voire le coût pour l'environnement)
- **Renforcer et valoriser l'identité propre des sites de la BnF**
  - En revoyant les conditions de la présence de la BMO à l'Opéra-Garnier pour tirer le meilleur parti de son implantation (resserrement des magasins, programmation culturelle partagée avec l'ONP...)
  - En maintenant les activités de conservation sur le site de Sablé-sur-Sarthe, en adaptant ses missions (arrêt des activités de désacidification, bascule numérique) et son niveau d'effectif dans le cadre d'une révision globale de l'organisation des activités de conservation et en valorisant les espaces classés du château
  - En définissant (fin 2011) et en mettant en œuvre un projet scientifique et culturel pour la bibliothèque de l'Arsenal, soutenu, entre autres, par des mécènes qui auront permis la restauration du Salon de Musique (2008), et la réalisation de la Salle Saint-Simonienne (2011)
  - En rénovant la gouvernance et le fonctionnement de la Maison Jean-Vilar à Avignon pour renforcer le rayonnement de la BnF

## Action 3.2 : Accroître la contribution de la BnF au financement du projet Richelieu

---

La BnF s'engage à renforcer sa participation financière à la réalisation du projet Richelieu. Outre un effort de recherche de mécénats pour des opérations ciblées relevant du projet scientifique, culturel et pédagogique ou pour des opérations de rénovation non incluses dans le périmètre des travaux OPPIC, la BnF s'engage à augmenter sa contribution sur fonds propres au financement du projet en y affectant les ressources dégagées par les cessions de certains de ses immeubles ainsi que les indemnités perçues à la suite de contentieux. Cet engagement, qui nécessite pour les cessions, des expertises préalables menées en 2009, doit être assorti d'un principe de reversement intégral du produit de cession des immeubles au bénéfice du projet Richelieu.

Ainsi, les études menées en 2009 et 2010 ont permis d'arrêter le principe d'une cession, en 2012, de l'immeuble du 61, rue Richelieu et la libération, dans le cadre d'un échange de parcelles avec la Ville de Paris, du bâtiment du 6, rue Colbert, dès l'été 2011. En revanche, l'instruction du projet de cession de l'immeuble du boulevard Saint-Michel a confirmé un meilleur rendement pour l'établissement de sa conservation, compte tenu des incertitudes des marchés immobilier et financiers.

### ■ Augmenter la contribution sur fonds propres de la BnF pour le financement du projet Richelieu

- En sécurisant la contribution de la BnF au financement du projet Richelieu
  - ✓ par le reversement de la majeure partie du produit des cessions des immeubles (produit de l'échange des 6/8, rue Colbert, en 2011 ; produit de la cession du 61, rue Richelieu programmée en 2012)
  - ✓ par le fléchage sur le financement du projet Richelieu des indemnités perçues dans le cadre du contentieux « volets bois » du site François-Mitterrand, dans le cadre de la convention signée avec le ministère de la Culture et de la communication, qui prévoit le versement de 2 M€ en 2011 et de 10 M€ en 2012
  - ✓ par le fléchage sur le fonds de roulement de gestion de 1,450 M€ d'ici 2013 (350 k€ en 2011, 750 k€ en 2012 et 350 k€ en 2013) pour les opérations de la phase 2 menées en interne par la BnF
- En recherchant des mécénats pour des opérations ciblées du projet Richelieu, dans le cadre d'une prospection ciblée auprès d'entreprises, de fondations ou de particuliers sensibilisés au projet de rénovation

## Action 3.3 : Conduire la première phase de la rénovation du quadrilatère Richelieu

---

La BnF a l'ambition non seulement de faire de Richelieu un lieu dédié à la recherche doté d'instruments modernes et de services attendus par les chercheurs mais aussi d'ouvrir largement le quadrilatère à un public non habitué des bibliothèques. Un parcours de visite libre sera créé, permettant de voir les espaces classés du quadrilatère, les salles de lecture, quelques magasins spectaculaires et la future Galerie des Trésors. Il s'agira aussi de proposer à partir de 2017 une programmation culturelle valorisant les collections et s'appuyant sur la réputation et l'identité déjà acquises par Richelieu dans ce domaine, ou encore de développer sur place des activités pédagogiques contribuant à l'éducation des plus jeunes.

C'est pourquoi le projet scientifique, culturel et pédagogique qui sera mis en œuvre à la réouverture intégrale du quadrilatère en 2017 constitue un enjeu majeur du projet de rénovation du quadrilatère. Le programme pluriannuel de numérisation des documents spécialisés y contribue tout particulièrement.

### ■ Conforter le projet scientifique, culturel et pédagogique à la cible (2017) en lien, notamment, avec l'INHA

- En développant des collaborations scientifiques et documentaires avec l'INHA
- En modernisant l'offre de services aux publics des salles de lecture et en établissant le programme de la salle Ovale
- En développant les activités culturelles et pédagogiques et la qualité de l'offre et des services sur place
- En mettant en valeur le patrimoine architectural en le rendant plus accessible à un large public

### ■ Assurer la continuité de fonctionnement et de service au public pendant les opérations de rénovation

- En assurant le bon fonctionnement des salles de lecture, en particulier les salles provisoires, pendant la première phase de travaux (2011-2014)
- En assurant le fonctionnement du site pendant les travaux (circulation, communication des documents, ...)
- En garantissant la sécurité des biens et des personnes pendant la période des travaux
- En renforçant la communication auprès du grand public, des lecteurs et des riverains

### ■ Assurer, pour la part de la BnF, le bon pilotage des opérations de travaux, de déménagement et de transfert des personnels et des collections

- En s'assurant du respect du planning et du périmètre des travaux pour les opérations qui incombent à la BnF
- En définissant le fonctionnement de la Bibliothèque pendant la seconde phase de travaux (2014-2017) et en assurant tous les transferts de collections préalables
- En apportant expertise et assistance au maître d'ouvrage pour la réussite globale du projet

---

# **Objectif 3**

---

## **Indicateurs et cibles**

{ BnF

## Objectif 3 : Conduire la première phase de rénovation du quadrilatère Richelieu et rationaliser le patrimoine immobilier – Indicateurs et cibles

### Indicateur 3.1 – Évolution de la superficie du parc immobilier de la BnF

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Superficie du parc immobilier	m2	Valeur cible		360 364	360 364	360 205	358 427	358 427
		Valeur réalisée	361 664	361 664	360 364			

Cibles susceptibles de révision en fonction des orientations à valider dans le cadre du SPSI.

### Indicateur 3.2 – Taux de consommation des crédits d'investissement pour l'immobilier

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de consommation	%	Valeur cible		>80%	>85%	>80%	>80%	>80%
		Valeur réalisée	62%	85%	76%			

### Indicateur 3.3 – Taux de réalisation du programme de rétroconversion des fichiers et catalogues des collections spécialisées

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de réalisation du programme	%	Valeur cible		58%	66%	71%	73%	76%
		Valeur réalisée	51%	55%	64%			

Le programme de rétroconversion porte, au total à son terme en 2017, sur 5,43 millions de notices.

---

# Objectif 4

---

**Accroître, diversifier et satisfaire  
nos publics**

## Objectif 4 : Accroître, diversifier et satisfaire nos publics

---

### 4.1. Conduire le projet de rénovation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin d'ici 2013

- En proposant d'ici fin 2011 un projet détaillé, complété d'un schéma d'aménagement et d'un plan de financement
- En clarifiant, rééquilibrant et enrichissant, par des offres nouvelles ou adaptées, les différentes fonctions et identités de la bibliothèque : étude, information, diffusion culturelle
- En adaptant les conditions de fonctionnement des espaces et des services
  - ✓ **Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet de rénovation de la bibliothèque de Haut-de-Jardin**

### 4.2. Réaménager les accès et les services sur place du site François-Mitterrand

- En agissant sur les aménagements extérieurs pour faciliter son accès par tous les publics et favoriser son insertion urbaine
- En agissant sur les aménagements intérieurs et en faisant évoluer les services proposés
- En définissant les plans d'action et en réalisant les études préalables aux travaux d'accessibilité sur la base des diagnostics réalisés en 2010
- En améliorant, simplifiant et clarifiant le dispositif d'accueil et de services pour tous les publics
  - ✓ **Chantier de modernisation : Simplifier le parcours d'accueil et d'orientation des visiteurs et des lecteurs sur le site François-Mitterrand**

### 4.3. Moderniser, adapter et élargir l'accès à l'offre et aux services à distance

- En poursuivant la modernisation du site Internet pour mieux diffuser l'offre de la BnF et développer son audience
- En développant l'accès à distance aux ressources électroniques payantes pour les chercheurs
- En développant l'éditorialisation des contenus de la bibliothèque numérique *Gallica* et les services associés
- En mettant en œuvre la plate-forme d'échange et de stockage des fichiers numériques dans le cadre de l'exception handicap

### 4.4. Accroître le rayonnement de la politique culturelle et éducative

- En offrant une programmation clairement structurée des différentes offres culturelles
- En développant de nouvelles formes de médiation adaptées à des publics élargis, notamment aux publics handicapés et aux jeunes publics
- En développant une politique culturelle hors-les-murs en France et à l'étranger

## Action 4.1 : Conduire le projet de rénovation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin d'ici 2013

---

Enjeu majeur de la BnF pour la période à venir, la rénovation du Haut-de-Jardin doit permettre de donner à la Bibliothèque la figure d'une bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle, relever le pari d'une plus grande diversification des publics et d'un lieu d'attractivité culturel majeur, adapter les espaces aux modifications des usages et des besoins des lecteurs et conduire le rapprochement des activités de lecture et de culture afin de faire de cet espace un lieu de référence et de modernité.

Après une phase de réflexion collective, amorcée début 2008, qui s'est appuyée sur un état des lieux, des visites de sites mais aussi sur une consultation de personnalités extérieures, des échanges avec les représentants du personnel, un appel à contributions auprès du personnel de la BnF ou encore une enquête ciblée auprès de 600 usagers et non usagers, les grandes orientations pour une réforme de la bibliothèque du Haut-de-Jardin ont été arrêtées en 2009.

La réforme s'organise autour de trois axes : l'amélioration des points de fonctionnement qui ne donnent pas satisfaction aux publics, la mise en œuvre des évolutions qui correspondent à de nouveaux enjeux pour la bibliothèque ou à des tendances de fonds avérées dans le paysage des services et des usages, la clarification et l'enrichissement des différentes fonctions et identités de la bibliothèque : étude, information et diffusion patrimoniale. Elle s'inscrit dans le cadre des propositions pour le développement de la lecture annoncées par le Ministre en mars 2010 et participe du développement de l'action de la Bibliothèque en direction des populations éloignées de la lecture.

A l'horizon fin 2013, la BnF sera ainsi en mesure de proposer un équipement largement renouvelé et stabilisé dans son organisation et ses fonctions, à même d'attirer et de satisfaire un public plus nombreux et plus diversifié. La rénovation du Haut-de-Jardin se donne en effet pour objectif de relancer la fréquentation pour revenir à un niveau d'au moins 600 000 entrées et d'engager une diversification plus significative des publics.

En parallèle à ce chantier majeur et en articulation avec les autres actions prévues à l'objectif 4, la BnF souhaite, au cours de la période à venir, clarifier et prioriser les grands axes de sa politique des publics et élaborera à cette fin un document d'orientation stratégique.

- ❑ **Proposer d'ici fin 2011 un projet détaillé, complété d'un schéma d'aménagement et d'un plan de financement**
  
- ❑ **Clarifier, rééquilibrer et enrichir, par des offres nouvelles ou adaptées, les différentes fonctions et identités de la bibliothèque: étude, information, diffusion culturelle**
  - En adaptant l'offre documentaire, notamment en développant les « centres de ressources », en donnant une place accrue à la presse et aux médias, en mettant davantage en valeur l'actualité éditoriale sur tous les supports et en développant les ressources électroniques
  - En développant les activités de médiation et en renforçant l'interaction entre les activités de lecture et les activités culturelles (expositions, manifestations, événements, ateliers, nouvelle Galerie des donateurs, Labo)
  
- ❑ **Adapter les conditions de fonctionnement des espaces et des services**
  - En prolongeant l'expérience de la gratuité d'accès à partir de 17h00 mise en œuvre depuis septembre 2009
  - En adaptant l'aménagement des salles de lecture, en offrant des espaces permettant le travail en groupe et des places en dehors des salles
  - En développant une meilleure accessibilité aux ressources numériques, tant par les équipements (nouvelles applications pour les postes publics, places filaires, wifi, ...) que par les modes d'accès (index, portails, recherche fédérée, ...)
  - En veillant à assurer la meilleure continuité de service possible pendant la période des travaux
  - En développant une communication plus ciblée (transformation du site web, réseaux sociaux, ...)



# Rénovation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin : éléments de calendrier

---

## Actions déjà menées

- Rédaction en 2010 d'un programme de rénovation du Haut-de-jardin
- Constitution de groupes de travail pour réorganiser l'offre et créer de nouveaux services, actualiser la politique documentaire et préparer les travaux d'aménagement
- Mise en place début 2011 d'un circuit d'acquisitions accéléré qui permet d'alimenter au plus vite les salles de lecture en nouveautés
- Validation, en janvier 2011, du programme de rénovation, qui prévoit des travaux importants en salles A (audiovisuel) et B (presse et médias), réaménagement de la zone banque de salle dans les autres salles de lecture, création d'un café et d'espaces pédagogiques dans le hall Ouest, réaménagement de l'accueil dans le hall Est et divers aménagements dans les salles de lecture et hors de celles-ci (places de travail dans les déambulateurs, notamment)
- Réalisation du programme technique détaillé et préparation et lancement d'un appel d'offres pour maîtrise d'œuvre (premier semestre 2011)

## Calendrier prévisionnel des travaux

- Janvier – juin 2012 : Installation de postes de travail hors des salles de lecture
- Septembre 2012 – février 2013 : Réaménagement des salles A, B, C, I et J et aménagement de l'espace pédagogique
- Mars – septembre 2013 : Réaménagement des salles D, E, F, G et H, réaménagement du Hall Est et de l'accueil du service reproduction
- Octobre 2013 – mars 2014 : Aménagement de l'espace pédagogique, du hall Ouest et de l'espace Initiation Découverte

## Action 4.2 : Réaménager les accès et les services sur place du site François-Mitterrand

---

Partie prenante de la réforme du Haut-de-jardin, le réaménagement des accès et des services sur place du site François-Mitterrand doit répondre à l'amélioration de la satisfaction des usagers, à la diversification des publics et contribuer globalement à une meilleure insertion urbaine du site dans son environnement. La réalisation de cet objectif emporte à la fois des actions portant sur des aménagements extérieurs (révision des cheminements sur l'esplanade et de la signalétique extérieure réalisée en 2009 et 2010), sur des aménagements intérieurs (création de la Galerie des donateurs et du Labo, aménagement des foyers destinés au public) et sur l'amélioration de certains services, notamment l'offre de restauration sur place.

Par ailleurs, l'année 2010 a vu la réalisation de diagnostics d'accessibilité des différents sites accueillant du public, en application de la Loi sur l'accessibilité aux personnes handicapées qui prévoit une mise en conformité à l'horizon 2015. Les résultats des diagnostics seront déclinés en plans d'actions destinés à réaliser les aménagements nécessaires. Les études préalables aux travaux à mettre en œuvre sont d'ores et déjà programmées au titre du budget pluriannuel de l'établissement.

Complémentaire de ces actions sur les accès, l'engagement de la BnF dans une démarche permanente de qualité de l'accueil et des services doit permettre de mieux mesurer les attentes des publics et d'améliorer leur satisfaction.

### ■ Agir sur les aménagements extérieurs pour faciliter son accès par tous les publics et favoriser son insertion urbaine

- En expertisant, en 2011, les propositions d'aménagement et d'exploitation commerciale de la réserve foncière du site François-Mitterrand et de création d'une nouvelle entrée
- En approfondissant le projet d'implantation de commerces sur l'esplanade, en articulation avec le projet d'aménagement de la réserve foncière (reprise des réflexions en 2012-2013, à la suite de l'étude de faisabilité réalisée en 2009)

### ■ Agir sur les aménagements intérieurs et faire évoluer les services proposés

- En améliorant les services proposés et la signalétique intérieure en lien avec le programme de rénovation du Haut-de-jardin
  - ✓ Amélioration du schéma de signalétique intérieure
  - ✓ Amélioration de l'offre de restauration

### ■ Définir les plans d'action et réaliser les études préalables aux travaux d'accessibilité sur la base des diagnostics réalisés en 2010

### ■ Améliorer, simplifier et clarifier le dispositif d'accueil et de services pour tous les publics

- En rendant plus simples et lisibles les modalités d'accueil et d'orientation du public
- En inscrivant les fonctions d'accueil dans une démarche qualité (certification Marianne, référentiel Qualibib)

# Chantier de modernisation : Simplifier le parcours d'accueil et d'orientation des visiteurs et lecteurs sur le site François-Mitterrand 1/2

---

Partie prenante de la réforme du Haut-de-jardin et de la politique de développement des publics, ce chantier vise à simplifier les procédures pour l'accueil des lecteurs et des visiteurs, accroître les synergies entre les services et renforcer la lisibilité de l'offre de services sur place pour tous les publics.

Ce projet a reposé, d'octobre 2009 à janvier 2010, sur la réalisation d'une étude organisationnelle et fonctionnelle sur les possibilités et conditions d'un rapprochement des deux principaux services de l'accueil des publics : le service de l'Accueil général et le service d'Orientation des lecteurs. Il intègre également une dimension de modernisation des moyens de paiement mis à disposition des lecteurs et visiteurs.

Sur la base des différents scénarios proposés dans le cadre de l'étude, la BnF a privilégié les évolutions susceptibles d'induire la plus grande simplification du circuit d'accueil pour le lecteur :

- ✓ Traiter en un lieu unique l'ensemble des besoins
- ✓ Rendre un service rapide sur place
- ✓ Développer les services à distance
- ✓ Développer les activités de médiation et d'accompagnement pour tous les publics et en particulier pour les nouveaux lecteurs et visiteurs

## ■ Schéma général de la nouvelle organisation

- Un point d'accueil-information avancé apportant une réponse immédiate aux demandes les plus simples des primo-visiteurs
- Un espace d'accueil commun et central, pour tous les publics, y compris les lecteurs de la bibliothèque d'étude et de la bibliothèque de recherche
- Un espace d'accréditation des lecteurs répondant aux demandes des lecteurs qui ont besoin d'une orientation documentaire plus poussée ou d'une accréditation spécifique
- Un espace d'initiation à la Bibliothèque proposant des postes informatiques en libre accès pour découvrir les ressources, un petit salon de lecture, un bureau de recherche documentaire

## ■ Contraintes et calendrier général de mise en oeuvre

- Un enjeu d'association étroite et de dialogue approfondi avec les agents concernés
- Une articulation avec le schéma d'aménagement d'ensemble du Haut-de-jardin et les projets en cours d'instruction d'aménagement de la réserve foncière
- Une programmation des opérations (développements informatiques, aménagements des espaces) qui s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint
- Un déploiement d'ensemble et une mise en œuvre de la réorganisation fonctionnelle des services à horizon fin 2012, sous réserve d'articulation avec les projets d'aménagement de la réserve foncière

# Chantier de modernisation : Simplifier le parcours d'accueil et d'orientation des visiteurs et lecteurs sur le site François-Mitterrand 2/2

---

## Actions déjà menées

- Fermeture de la banque d'accueil en Hall Ouest, peu fréquentée, à l'automne 2009
- Optimisation des plages de présence des agents en banque d'accueil et redéploiement d'une partie des effectifs sur des activités de médiation diversifiées et renforcées, notamment en direction des publics handicapés
- Centralisation des réservations aux activités culturelles de la BnF par le service de l'Accueil
- Création, par redéploiement d'effectifs, d'une cellule de prospection de publics au sein du service de l'Accueil
- Adaptation des plannings des agents chargés de l'accréditation des lecteurs pour tenir compte des périodes de plus faible affluence (juin 2010)

## Actions à réaliser sur la période

- Déploiement, à l'été 2011, du rechargement en ligne des droits d'accès à la Bibliothèque, tant pour le Haut-de-jardin que pour le Rez-de-jardin (accréditation de droit) et transfert du renouvellement des accréditations de plein droit au service de l'Accueil général après phase de formation des agents
  - **Impact attendu** : diminution des flux sur place (accréditation, billetterie), simplification du fonctionnement du service de l'Orientation des lecteurs
- Programmation et réalisation en 2012 des aménagements des espaces (sous réserve d'articulation avec le calendrier des travaux d'aménagement du Haut-de-jardin et celui du projet, en cours d'instruction, d'aménagement de la réserve foncière)
  - **Impact attendu** : meilleure lisibilité du dispositif d'accueil et d'orientation, amélioration de la satisfaction des visiteurs et des lecteurs

## Action 4.3 : Moderniser, adapter et élargir l'accès à l'offre et aux services à distance

---

L'accès à distance aux services de la BnF constitue également un défi pour les prochaines années : l'effort portera ainsi sur la modernisation et la clarification des services et des offres disponibles sur le site Internet de la BnF, pour l'ensemble des usagers. Porte d'entrée virtuelle de l'ensemble des ressources et services de la Bibliothèque, le site Internet doit se moderniser en permanence pour répondre aux besoins et aux attentes des internautes, introduire les nouvelles technologies et les nouveaux usages du web et valoriser pleinement les ressources de la Bibliothèque. La refonte du site Internet de la bnf.fr et notamment de sa page d'accueil rendue plus claire, lisible et dynamique en février 2010 a été saluée par une forte progression de sa fréquentation (+26% par rapport à 2009) ainsi que par un très bon classement du site dans les résultats de l'enquête menée par le CRT-Ile-de-France à l'été 2010 (4<sup>ème</sup> rang des 50 sites de musées et institutions culturelles évalués).

Par ailleurs, l'enrichissement des contenus disponibles dans la bibliothèque numérique Gallica doit s'accompagner du développement des services adéquats permettant une meilleure appropriation de son offre documentaire mais également d'une véritable politique d'éditorialisation des contenus mis à disposition. Il s'agit également d'enrichir les services documentaires à distance proposés aux lecteurs, comme l'accès aux ressources électroniques payantes, expérimenté dès le printemps 2009.

Enfin, la BnF a la responsabilité d'organiser le transfert des fichiers numériques des éditeurs vers les organismes transcripoteurs pour faciliter le travail d'adaptation des documents et donner plus rapidement aux personnes handicapées l'accès aux documents publiés. Ultérieurement, la connaissance de l'existence des œuvres adaptées devra être rendue possible par une interrogation en ligne.

### ❑ Poursuivre la modernisation du site Internet pour mieux diffuser l'offre de la BnF et développer son audience

- En faisant évoluer la page d'accueil, en améliorant l'architecture générale du site et la navigation entre ses différentes rubriques et en structurant la présence la BnF sur les réseaux sociaux (blogs, pages Facebook, etc.)
- En améliorant les outils de recherche d'information sur le site grâce à un moteur de recherche fédérée
- En favorisant le multilinguisme (traductions de rubriques du site)

### ❑ Développer l'accès à distance aux ressources électroniques payantes et à l'information

- En développant l'offre de bases de données, de monographies et de périodiques proposée en accès à distance aux lecteurs titulaires d'une carte Recherche annuelle et en améliorant le signalement de cette offre pour en développer la consultation
- En étudiant la participation de la BnF à la mise en place de licences nationales pour certaines ressources électroniques
- En poursuivant la mise en réseau de SINDBAD avec les services à distance d'autres bibliothèques françaises et francophones et en évaluant la satisfaction de ses utilisateurs en 2011

### ❑ Développer l'éditorialisation des contenus de la Bibliothèque numérique Gallica et les services associés

- En poursuivant le déploiement des services communautaires et personnalisés sur Gallica, en assurant la présence de Gallica et de ses contenus sur les réseaux sociaux et en disséminant les contenus dans l'univers web 2.0
- En développant les accompagnements éditoriaux multimédia des contenus de la bibliothèque numérique

### ❑ Mettre en œuvre la plate-forme d'échange et de stockage des fichiers numériques dans le cadre de l'exception handicap

- En assurant les différentes missions confiées à la BnF (décrets du 19 décembre 2008 et du 6 février 2009): diffusion des fichiers numériques reçus des éditeurs, sécurisation des fichiers, gestion des fichiers déposés, conseil aux éditeurs, mise en place et exploitation de la plate-forme
- En assurant la montée en charge et le développement, notamment en l'étendant aux périodiques, de la plate-forme déployée en 2010

## Action 4.4 : Accroître le rayonnement de la politique culturelle et éducative

---

Le développement de l'offre culturelle et pédagogique de la BnF est prévu tant sur place à la Bibliothèque qu'à distance, tant autour d'événements ponctuels (expositions, manifestations) qu'autour d'une offre pérenne. La politique culturelle de la BnF doit contribuer au rayonnement national et international de l'établissement en s'appuyant notamment sur une politique d'expositions hors-les-murs.

### ■ Offrir une programmation clairement structurée des différentes offres culturelles

- En élaborant des programmations ancrées à l'identité de la Bibliothèque et enrichies d'accompagnements didactiques
  - ✓ Une programmation de 4 grandes expositions par an contribuant au dialogue entre le patrimoine et la création en veillant à l'équilibre entre ambitions scientifiques et attractivité vis-à-vis du grand public
  - ✓ Une programmation qui articule l'offre de la Galerie des donateurs, espace d'actualité destiné à saluer les dons récents et à souligner le caractère encyclopédique des collections et celle du Labo dans sa double ambition, éclairer le public sur les ruptures technologiques en cours dans les domaines de l'écriture et de la lecture et faciliter l'appropriation des technologies d'usage récent
  - ✓ Une programmation de manifestations de tous les savoirs qui s'attache à créer des événements sur les week-ends à destination d'un public nouveau (week-ends étrangers, samedis des savoirs ...)
  - ✓ Une programmation éditoriale en lien avec les programmations culturelles de la BnF et qui cherche à développer des propositions de valorisation
- En diversifiant les moyens de production, de diffusion et de communication
  - ✓ Poursuite de la mise en ligne d'expositions virtuelles et de ressources multimédia et développement de la Bibliothèque numérique des enfants
  - ✓ Poursuite de la mise en ligne systématique des conférences et diversification de leurs modes de diffusion en ligne (portail du MCC, portail de France Culture, podcast)
  - ✓ Instruction (en 2011) et mise en œuvre du projet de Studio BnF, outil souple et réactif de production
  - ✓ Traductions plus systématiques de contenus éditoriaux sur papier et en ligne

### ■ Développer de nouvelles formes de médiation adaptées à des publics élargis, notamment aux publics handicapés et aux jeunes publics

- En développant l'offre de médiation à destination des publics handicapés : proposition, chaque année, pour une exposition, d'un parcours de visite pour les publics handicapés ; développement de visites pour les visiteurs handicapés
- En développant l'offre, sur place et en ligne, à destination des jeunes publics: organisation de journées enfants, développement de la Bibliothèque numérique des enfants et lancement d'une page Facebook enfants

### ■ Développer une politique culturelle hors-les-murs en France et à l'étranger

- En dressant, en 2011, un état des lieux précis des expositions hors les murs, de leurs conditions de commercialisation et de leurs perspectives de développement
- En organisant et structurant d'ici à fin 2012 une offre BnF d'expositions hors-les-murs : identification des expositions déjà produites sur les sites de la BnF ou en programmation susceptibles d'itinérer, création d'un catalogue inédit d'expositions destinées à l'itinérance, prospection active des lieux d'accueil potentiels, mise en place d'une grille tarifaire conforme aux pratiques des autres institutions culturelles
- En développant des manifestations pour valoriser la communauté des auteurs francophones

---

# **Objectif 4**

---

## **Indicateurs et cibles**

{ BnF

## Objectif 4 : Accroître, diversifier et satisfaire nos publics – Indicateurs et cibles

### Indicateur 4.1 – Évolution de la fréquentation physique de la BnF (1/2)

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation globale	entrées	Valeur cible		1 333 000	1 264 000	1 273 000	1 219 500	1 180 500
		Valeur réalisée	1 341 434	1 302 913	1 261 712			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation des salles de lecture	entrées	Valeur cible		945 000	935 000	915 000	860 000	820 000
		Valeur réalisée	950 331	944 058	944 734			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Dont bibliothèque de Recherche</i>	entrées	Valeur cible		385 000	385 000	375 000	380 000	390 000
		Valeur réalisée	389 018	395 491	400 375			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Dont bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin</i>	entrées	Valeur cible		560 000	550 000	540 000	480 000	430 000
		Valeur réalisée	561 313	548 567	544 359			

Les cibles de fréquentation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin pour 2012 et 2013 tiennent compte du calendrier prévisionnel de fermeture des salles de lecture, par roulement, de septembre 2012 à septembre 2013, pour la mise en œuvre des travaux d'aménagement des espaces du projet de rénovation.

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation des expositions	entrées	Valeur cible		250 000	170 000	170 000	170 000	170 000
		Valeur réalisée	255 063	221 630	175 950			



## Objectif 4 : Accroître, diversifier et satisfaire nos publics – Indicateurs et cibles

### Indicateur 4.1 – Évolution de la fréquentation physique de la BnF (2/2)

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation des espaces publics (estimation)	entrées	Valeur cible		100 000	120 000	140 000	140 000	140 000
		Valeur réalisée	98 854	95 000	95 648			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation des manifestations (estimation)	entrées	Valeur cible		19 000	20 000	22 000	22 500	22 500
		Valeur réalisée	18 483	18 715	21 750			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation de l'offre pédagogique	entrées	Valeur cible		19 000	19 000	26 000	27 000	28 000
		Valeur réalisée	18 703	23 510	23 630			

### Indicateur 4.2 – Satisfaction des usagers

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Note de satisfaction des usagers (ensemble)	note/10	Valeur cible				8,00	8,15	8,30
		Valeur réalisée	7,68					

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Note de satisfaction des chercheurs (usagers bibliothèque de Recherche)	note/10	Valeur cible				8,00	8,15	8,30
		Valeur réalisée	7,75					

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Note de satisfaction des lecteurs Haut-de-jardin	note/10	Valeur cible				8,00	8,15	8,30
		Valeur réalisée	7,64					

## Objectif 4 : Accroître, diversifier et satisfaire nos publics – Indicateurs et cibles

### Indicateur 4.3 – Évolution de la fréquentation virtuelle de la BnF

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation du domaine bnf.fr	visites	Valeur cible		15 000 000	17 000 000	22 000 000	27 000 000	34 000 000
		Valeur réalisée	14 961 053	14 432 897	18 123 113			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation de la bibliothèque numérique Gallica	visites	Valeur cible		3 600 000	7 100 000	11 000 000	15 000 000	20 000 000
		Valeur réalisée	3 133 889	4 006 650	7 393 924			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation du catalogue générale	visites	Valeur cible		3 235 000	3 500 000	4 200 000	4 400 000	4 600 000
		Valeur réalisée	3 173 959	3 316 448	3 972 229			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation des expositions virtuelles, ressources pédagogiques et de la bibliothèque numérique des enfants	visites	Valeur cible		1 500 000	3 400 000	4 000 000	4 500 000	5 000 000
		Valeur réalisée	2 894 794	3 366 000	3 398 234			

### Indicateur 4.4 – Action culturelle extérieure

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prêts d'œuvres à des expositions hors BnF	Nbre d'œuvres	Valeur cible		2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
		Valeur réalisée	2 418	2 593	2 218			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'itinérances et expositions hors les murs	Nbre	Valeur cible		7	7	7	8	9
		Valeur réalisée	7	5	6			

---

# Objectif 5

---

**Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale**

# Objectif 5 : Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale

---

## 5.1. Être un acteur majeur de la bibliothèque numérique Europeana

- En enrichissant *Europeana*
- En contribuant aux programmes de recherche et de développement, en priorité dans le cadre d'*Europeana*
- Assurer un rôle moteur dans le développement du portail numérique francophone

## 5.2. Être un acteur majeur de la francophonie en particulier via le Réseau Francophone Numérique

- En favorisant un accès plus large aux collections numériques francophones
- En contribuant à la gouvernance, à la pérennité, au développement technique du portail
- En consolidant le partenariat entre la BnF et l'Organisation internationale de la Francophonie

## 5.3. Valoriser les activités de recherche en renforçant les partenariats nationaux et internationaux

- En élaborant un document d'orientation stratégique de la recherche (en 2012)
- En développant les partenariats pour la recherche et l'accueil des chercheurs
- En renforçant la valorisation et la visibilité des activités de recherche et des expertises professionnelles

## 5.4. Poursuivre la réforme de la politique de coopération nationale et la modernisation du CCFr et de Gallica

- En améliorant le niveau de signalement du patrimoine des bibliothèques dans le Catalogue collectif de France
- En soutenant la valorisation numérique du patrimoine des bibliothèques et en favorisant la diffusion sur Gallica
- En faisant évoluer les outils de coopération nationale (CCFr et Gallica) en tenant compte des évolutions de l'environnement web et des besoins des partenaires et des utilisateurs
- En soutenant la valorisation régionale du patrimoine écrit dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit

## Action 5.1 : Être un acteur majeur de la bibliothèque numérique européenne Europeana

---

L'objectif principal de cette action est de poursuivre l'effort déjà entrepris et de contribuer au développement d'Europeana et à son rayonnement. Il s'agit, d'une part, de s'assurer de la mise à disposition systématique de l'ensemble des documents de Gallica dans Europeana et, d'autre part, de contribuer à partir des importantes collections de la BnF à des projets européens de numérisation de vastes contenus (grands corpus thématiques, par exemple). Il s'agit aussi pour la BnF de participer activement, et de façon influente, aux instances stratégiques et de direction de la CENL, de la Fondation EDL, et de prendre toute sa place dans le réseau européen de centres de compétences qui se met en place dans les grandes bibliothèques. Les efforts consentis pour Europeana doivent également bénéficier au Réseau Francophone Numérique.

### ■ Enrichir Europeana

- En mettant systématiquement les collections numérisées de Gallica à disposition d'Europeana
- En favorisant la contribution des autres bibliothèques françaises à Europeana dans le cadre de la coopération nationale et en déployant, en 2011, une solution technique permettant le moissonnage par Europeana des collections numériques des bibliothèques intéressées
- En participant à la gouvernance d'Europeana et notamment aux choix de politique documentaire
- En veillant à la convergence et à l'articulation entre les programmes développés pour Gallica et les partenariats multilatéraux et bilatéraux étrangers en matière de numérisation, notamment dans le cadre des projets européens de numérisation de contenus

### ■ Contribuer aux programmes de recherche et développement, en priorité dans le cadre d'Europeana

- En développant des outils bénéficiant à la fois à Gallica et à Europeana (techniques de numérisation et d'océrisation, fonctionnalités d'accès et de recherche, modes d'archivage et de préservation numériques à long terme, etc.). En veillant à la convergence et à l'articulation entre les programmes développés pour Gallica et les partenariats multilatéraux et bilatéraux étrangers en matière de numérisation, notamment dans le cadre des projets européens de numérisation de contenus.
- En favorisant la mutualisation des efforts et de ressources par sa participation à la mise en place d'un réseau européen de centres de compétences sur le numérique (suites du projet IMPACT sur l'océrisation)
- En contribuant à la définition d'un modèle européen d'intégration de documents sous droits dans Europeana (suites du projet ARROW)
- En contribuant à la définition et à la mise en œuvre des axes de travail pour l'accès multilingue aux collections numérisées dans Europeana (permettre d'obtenir des résultats dans plusieurs langues à partir d'une requête formulée dans une seule langue)

## Action 5.2 : Être un acteur majeur de la francophonie en particulier via le Réseau Francophone Numérique

---

Collecter, enrichir et conserver le patrimoine de langue française est au cœur des missions de la BnF et sa contribution à la vitalité et au rayonnement de la langue française constitue un axe fort de sa politique au service des valeurs de diversité culturelle et de dialogue des cultures. A ce titre, la BnF s'attache en priorité à la consolidation du Réseau francophone numérique (RFN) créé en 2008.

C'est ainsi qu'en 2010, le sommet tenu à Paris à l'initiative de la BnF a permis l'adoption d'une charte de gouvernance par les partenaires du Réseau. La politique francophone de la BnF repose également sur des actions de formation auxquels elle prend part dans le cadre de ses relations bilatérales ou multilatérales (2009: lancement d'un programme de numérisation au Cambodge, 2010 : préparation, avec de multiples partenaires, d'un stage régional de numérisation pour la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire prévu à Dakar début 2011, au bénéfice des professionnels de six pays d'Afrique sub-saharienne).

### ▣ Favoriser un accès plus large aux collections numériques francophones

- En mettant les collections numérisées pour Gallica à la disposition du portail francophone
- En enrichissant la politique documentaire du réseau par un effort particulier concernant la presse francophone, les œuvres majeures du patrimoine national, les écrivains francophones
- En intensifiant la numérisation de documents des collections nationales visant à alimenter le Réseau Francophone Numérique dans le cadre de la coopération bilatérale avec les pays francophones

### ▣ Contribuer à la gouvernance, à la pérennité, au développement technique du portail

- En participant activement au comité de pilotage créé en 2010 et aux décisions prises par cette instance
- En contribuant aux évolutions techniques du portail pour le rendre plus ergonomique et améliorer son audience

### ▣ Consolider le partenariat entre la BnF et l'Organisation internationale de la Francophonie

- En proposant à l'OIF d'être un opérateur privilégié pour l'expertise et la mise en place des projets de numérisation émanant des pays du Sud
- En organisant avec le soutien de l'OIF de nouvelles sessions de formation à la numérisation
- En contractualisant ce partenariat dans une convention

## Action 5.3 : Valoriser les activités de recherche en renforçant les partenariats nationaux et internationaux

---

L'objet principal de cette action est d'améliorer la visibilité et la valorisation, tant en interne qu'en externe, des activités de recherche de la BnF dans tous les domaines et les disciplines de l'établissement, principalement pour l'étude et la mise en valeur des collections. A cette fin, sera renforcée la coordination des programmes de recherche dans tous les domaines où ils s'exercent (collections, conservation, numérique, sciences de l'information, etc.). Dans le même temps, la BnF élaborera, en lien avec son Conseil scientifique et le Comité de la recherche, un document d'orientation retraçant les axes et pôles d'excellence de la recherche à la BnF.

### □ **Élaborer un document d'orientation stratégique de la recherche (en 2012)**

- En identifiant et actualisant les priorités pluriannuelles en matière de recherche
- En formalisant une définition de la politique de recherche (fixation des objectifs stratégiques prioritaires à atteindre, détermination des besoins en ressources, stratégies de mobilisation des ressources humaines et financières)
- En définissant des indicateurs stratégiques permettant de mesurer l'atteinte des objectifs et d'adapter les actions en fonction des résultats

### □ **Développer les partenariats pour la recherche et l'accueil de chercheurs**

- En recherchant un partenaire pour développer l'offre d'accueil de chercheurs français et étrangers, par la création d'une Fondation pour la recherche ou toute autre forme juridique adaptée
- En étudiant la faisabilité et l'opportunité de la création d'un prix récompensant ou aidant à la publication d'une thèse portant sur les fonds, collections ou actions de la BnF
- En développant les financements privés et publics pour les programmes de recherche dans le cadre de partenariats
- En accroissant le nombre de bourses allouées à des chercheurs, notamment par le biais de mécénats
- En développant des partenariats (conventions, groupements, unités mixtes, etc.) avec les organismes de recherche publics et privés prioritairement sur la base des orientations pluriannuelles de la BnF en matière de recherche
- En optimisant l'organisation interne pour la constitution de dossiers de réponse aux appels à projets et pour le suivi de l'exécution des conventions

### □ **Renforcer la valorisation et la visibilité des activités de recherche**

- En identifiant mieux l'ensemble des moyens de toute nature (humains, financiers, matériels) consacrés à l'activité de recherche
- En actualisant régulièrement l'inventaire des travaux de recherche conduits par la BnF
- En développant la valorisation des travaux de recherche par un meilleur suivi des publications et des articles scientifiques, en élargissant leur diffusion à l'international par une politique de traduction plus importante, en déployant une offre de service de publications électroniques et en formant les chercheurs et doctorants de la BnF aux outils de diffusion et de valorisation
- En renforçant la communication externe et interne autour des activités scientifiques et de recherche de la BnF

## Action 5.4 : Poursuivre la réforme de la politique de coopération nationale et la modernisation du CCFr et de Gallica

Responsable pour le compte du ministère de la Culture et de la communication de l'animation du réseau des pôles associés, la BnF poursuivra la modernisation engagée depuis 2005 du Catalogue collectif de France comme un des outils principaux de la coopération. Elle s'attachera également à faire évoluer les axes de la coopération nationale en mettant notamment l'accent sur les enjeux du numérique pour la structuration et l'animation de la carte documentaire nationale.

L'action nationale documentaire se trouve en effet désormais inscrite dans un contexte largement marqué par le développement du numérique et par le développement de services et de collaborations (numérisation concertée, interopérabilité, préservation et valorisation numériques) avec les autres bibliothèques françaises dans le cadre d'une Bibliothèque numérique collective (cf. Objectif 1/ Action 1.4).

Sur la période, la BnF accompagnera l'investissement du ministère de la Culture et de la communication en faveur du signalement du patrimoine écrit, en synergie avec le Plan d'action pour le patrimoine écrit et dans le cadre d'actions concertées se déclinant au niveau national, régional et local. Il s'agit aussi de soutenir et de coordonner l'effort national en faveur du numérique, en particulier dans le domaine des imprimés.

### ■ Améliorer le niveau de signalement du patrimoine des bibliothèques dans le Catalogue collectif de France (CCFr)

- En soutenant des campagnes de signalement du patrimoine écrit, en particulier dans le cadre de programmes régionaux et thématiques
- En procédant au recensement systématique des fonds des bibliothèques françaises, et notamment les fonds anciens, locaux et spécialisés par l'alimentation du Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD) du CCFr
- En poursuivant la campagne de rétroconversion des catalogues

### ■ Soutenir la valorisation numérique du patrimoine des bibliothèques et en favoriser la diffusion sur Gallica

- En menant des programmes de numérisation concertée entre bibliothèques partenaires permettant de valoriser les contenus numériques
- En élaborant et faisant évoluer des modèles de coopération numérique avec les bibliothèques intéressées par une collaboration au sein de la Bibliothèque numérique collective Gallica

### ■ Faire évoluer les outils de la coopération nationale (CCFr et Gallica) en tenant compte des évolutions de l'environnement web et des besoins des partenaires et des utilisateurs

- En élaborant, en 2012, un document d'orientation sur les évolutions du CCFr visant à :
  - ✓ Exposer mieux les données du CCFr pour améliorer son référencement (chargement de la Base Patrimoine dans WorldCat et le CERL)
  - ✓ Adapter l'outil aux attentes des professionnels, des partenaires et du grand public, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête CCFr menée en 2010 et sur les recommandations de la mission de l'Inspection générale des bibliothèques réalisée en 2011
- En faisant évoluer Gallica pour une valorisation optimale des collections numériques des partenaires, en s'appuyant sur l'enquête d'usages et de satisfaction de Gallica menée en 2011

### ■ Soutenir la valorisation régionale du patrimoine écrit dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit

- En accompagnant la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit lancé en 2004 par le ministère de la Culture et de la communication, notamment par le développement des pôles associés régionaux
- En menant à son terme le programme de numérisation des sociétés savantes locales et régionales
- En accélérant l'élaboration de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFFPIG)



---

# **Objectif 5**

---

## **Indicateurs et cibles**

{ BnF

## Objectif 5 : Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale – Indicateurs et cibles

### Indicateur 5.1 – Nombre de documents issus de Gallica présents dans Europeana

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de documents issus de Gallica présents dans Europeana	Nbre	Valeur cible		781 050	1 223 500	1 472 000	1 667 500	1 913 000
		Valeur réalisée	527 244	947 464	1 243 387			

Alors que jusqu'en 2010 seuls les documents numériques de la BnF sont disponibles au moissonnage par Europeana, l'objectif consiste, à partir de 2011, à rendre également disponibles les documents des bibliothèques partenaires.

### Indicateur 5.2 – Nombre de pages numérisées par la BnF pour le portail numérique francophone

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pages numérisées pour le portail numérique francophone	Nbre (en cumul)	Valeur cible		18 760	28 760	38 760	50 000	60 000
		Valeur réalisée	8 760	8 760	11 436			

L'indicateur ne porte que sur les fonds de la BnF numérisés sur la base de sélections documentaires effectuées par des partenaires dans le cadre de conventions de coopération.

### Indicateur 5.3 – Développement des activités de recherche

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chercheurs invités et associés	Nbre	Valeur cible		25	26	26	27	28
		Valeur réalisée	23	26	25			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bourses de recherche attribuées	Nbre	Valeur cible		8	9	9	10	11
		Valeur réalisée	5	5	7			

## Objectif 5 : Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale – Indicateurs et cibles

### Indicateur 5.4.1 – Évolution de la fréquentation du CCFr

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Visites du CCFr	Nbre	Valeur cible		1 100 000	550 000	550 000	575 000	600 000
		Valeur réalisée	nd	nd	517 811			

### Indicateur 5.4.2 – Évolution du nombre de notices de la Base Patrimoine présentes dans le CCFr

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Notices de la Base Patrimoine dans le CCFr	Nbre	Valeur cible		2 900 000	3 100 000	3 400 000	3 650 000	3 900 000
		Valeur réalisée	2 845 227	2 882 170	3 170 014			

---

# Objectif 6

---

**Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement**

## Objectif 6 : Se préparer aux mutations de son environnement en garantissant les conditions de développement

---

### 6.1. Développer les ressources propres

- En développant le recours au mécénat pour l'ensemble des activités de la BnF
- En mettant l'accent sur les activités ayant un potentiel de développement économique
  - ✓ **Chantier de modernisation : Développer et réorganiser les activités de la reproduction**
- En expertisant la faisabilité d'activités nouvelles de valorisation des collections, du patrimoine domanial et des expertises professionnelles de la BnF

### 6.2. Améliorer l'efficacité de la dépense publique en maîtrisant les coûts et la qualité de gestion comptable et financière

- En développant les outils et les procédures permettant une efficacité accrue de la prévision, de la gestion et de la maîtrise des recettes et des dépenses
- En assurant le bon pilotage des investissements informatiques et numériques en fonction des besoins de développement de l'établissement
- En optimisant les procédures et la gestion de certaines dépenses relevant notamment du fonctionnement courant
  - ✓ **Chantier de modernisation : Moderniser l'organisation financière et comptable**

### 6.3. Prévoir et accompagner l'adaptation des emplois et des compétences aux évolutions des activités et améliorer l'attractivité de la BnF

- En adaptant le niveau et la structure des emplois et des fonctions à l'évolution des missions et des métiers de la Bibliothèque
- En promouvant l'acquisition de compétences nouvelles et la construction de parcours professionnels
- En approfondissant le processus de déconcentration de la gestion des ressources humaines afin d'en accroître la proximité et la réactivité
- En renforçant la qualité des relations de travail et de la vie au travail

### 6.4. Réduire l'empreinte écologique de la BnF en mettant en œuvre un plan de développement durable

- En diminuant les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- En contribuant à la préservation des ressources en eau et de la biodiversité
- En promouvant une politique d'achat et de consommation durables et responsables

## Action 6.1 : Développer les ressources propres

---

La contrainte pesant sur les moyens budgétaires mis à disposition de l'établissement conduit la BnF à développer ses ressources propres afin de financer ou d'accélérer la réalisation de projets contribuant à son rayonnement. Le développement des ressources propres reposera sur une série de mesures permettant une meilleure valorisation économique des collections, des espaces et des métiers de la BnF. Cette action sera conduite dans le respect des missions fondamentales et des valeurs de la Bibliothèque avec l'appui d'une charte de bonne conduite qui définira les relations entre la BnF et les entreprises. Elle s'inscrit toutefois dans un contexte particulier lié à la crise économique et financière mondiale de la fin 2008 dont les conséquences restent importantes.

La création d'une délégation au mécénat en novembre 2008 a été la première étape dans la mise en œuvre d'une stratégie de mécénat à la BnF et reflète les nouvelles ambitions qui sont fixées dans ce domaine. Le recours au mécénat doit en effet permettre de soutenir toutes les activités de la BnF, en accroissant les moyens et en élargissant le réseau de soutien, autour de projets bien identifiés: acquisitions, expositions, bourses de recherche, restauration d'œuvres, numérisation, actions de diversification des publics, publications. Le développement des mécénats s'inscrit désormais dans le cadre d'une charte de bonne conduite élaborée en 2010.

### ■ Développer le recours au mécénat pour l'ensemble des activités de la BnF

- En fidélisant et consolidant les réseaux existants – entreprises, fondations, Cercle de la BnF, Association des Amis de la BnF et en sensibilisant et mobilisant de nouveaux mécènes sur le territoire national comme international notamment en mettant en place, en 2011, une Société d'Amis américains de la BnF
- En élaborant les outils nécessaires pour améliorer la visibilité des projets et la recherche de mécènes
- En identifiant les projets susceptibles d'être soutenus par des entreprises, fondations ou particuliers : acquisitions, expositions, opérations de communication, bourses de recherche, restauration d'œuvres ou d'espaces emblématiques, numérisation, actions de diversification des publics, publications

### ■ Mettre l'accent sur les activités ayant un potentiel de développement économique

- En poursuivant le développement des locations d'espaces par une simplification de l'offre et une communication accrue
- En développant et optimisant les activités de reproduction grâce à une nouvelle organisation
- En poursuivant la valorisation des actifs numériques, notamment au travers de partenariats commerciaux
- En développant une gamme de produits dérivés sous licence BnF avec des partenaires
- En poursuivant l'actualisation des grilles tarifaires des principales prestations de la BnF amorcée en 2007
- En mettant en place une offre de vente en ligne pour les cartes de lecteurs clairement accessible et simple d'utilisation
- En dynamisant et en assurant l'équilibre financier pluriannuel des activités d'exposition et d'édition
- En développant l'offre de formation payante à destination des professionnels

### ■ Expertiser la faisabilité d'activités nouvelles de valorisation des collections, du patrimoine et des expertises professionnelles de la BnF

- En valorisant le domaine public afin de tirer des revenus de son exploitation
- En valorisant les développements et prestations informatiques réalisés par la BnF
- En organisant la diffusion des livres numériques au format e-pub issus des marchés de numérisation
- En instruisant les modalités de valorisation économique de l'audience des sites internet BnF, au moyen de la publicité notamment

# Chantier de modernisation : Développer et réorganiser les activités de la reproduction 1/2

La reproduction à la demande de documents concourt à la mission statutaire de diffusion du patrimoine dont la Bibliothèque a la charge : elle participe ainsi à la valorisation et au rayonnement des collections nationales, en assurant un service de vente de reproductions à destination de publics variés (chercheurs, éditeurs, particuliers), tant français qu'étrangers.

Cependant, au cours de la dernière période, ce service s'est vu confronté à un ralentissement de son activité : à l'insatisfaction de la clientèle liée, notamment, au délai de traitement des demandes, s'ajoutent l'émergence de services concurrents comme la possibilité de prise de vue numérique en salles de lecture ou l'accessibilité d'images gratuitement téléchargeables sur le web, ainsi que le décalage du service tel que proposé avec les pratiques en usage sur Internet (vente en ligne, notamment).

C'est sur la base de ce diagnostic que la BnF a engagé, en 2009, une réflexion prospective visant à adapter l'offre de reproduction à l'évolution de la demande. Une mission d'étude a ainsi été conduite avec le concours d'un cabinet de conseil en organisation qui a porté sur un diagnostic du fonctionnement existant du service, une analyse prospective des possibilités de développement du service à 5 ans ainsi que sur la recherche de solutions organisationnelles, techniques et humaines permettant d'optimiser le service rendu et de rationaliser les moyens qui y sont alloués.

Sur la base des conclusions de l'étude, la BnF a décidé de poursuivre en interne la réalisation de la mission de reproduction à la demande. Ce choix s'accompagne d'une recherche volontariste de partenariats propres à accroître la diffusion de l'offre de reproduction ou d'images déjà reproduites ainsi qu'à offrir de nouveaux services à même de renforcer les ressources générées par cette activité.

Le chantier de réorganisation mis en œuvre vise ainsi à :

- ✓ Améliorer la qualité du service rendu aux clients en réduisant significativement les délais de traitement des demandes et optimiser l'organisation et les ressources mobilisées en :
  - Simplifiant et modernisant le processus d'achat au moyen d'une interface de vente en ligne
  - Dématérialisant les procédures de visas internes
  - Réorganisant les ateliers pour assurer une gestion unifiée et fluide de la production
- ✓ Développer les recettes en :
  - Révisant l'offre et les tarifs, en développant l'action commerciale et en proposant une offre et des services adaptés aux professionnels
  - Concluant des partenariats permettant de diversifier les services et de multiplier les canaux de diffusion
- ✓ Moderniser la Banque d'images en regroupant dans un réservoir unique, *Gallica*, les fonds numériques de la BnF pour en améliorer la visibilité et en enrichir les fonctionnalités

## ■ Schéma général de conduite du projet

Pour conduire cette réforme, le projet est organisé autour de six chantiers thématiques :

- Vente en ligne et infrastructure informatique
- Développement de l'offre de service
- Organisation
- Gallica – images
- Accès aux collections à reproduire
- Conduite du changement et ressources humaines

L'échéance prévisionnelle d'aboutissement de ces chantiers est fixée au premier semestre 2012, elle est cependant fortement dépendante des délais des procédures de passation de marché pour les développements informatiques nécessaires (vente en ligne, évolutions du progiciel de gestion, ...).

En complément de ces réflexions de moyen terme, d'importants efforts ont été conduits, sur le court terme, pour optimiser les ressources humaines mobilisées pour la réalisation de cette activité qui se sont d'ores et déjà traduits par une diminution de près de 15 ETPT en 2010 (effectif moyen sur l'année) par rapport à l'effectif moyen 2007/2009.

# Chantier de modernisation : Développer et réorganiser les activités de la reproduction 2/2

---

## Actions déjà menées

- Élaboration d'un plan de développement des partenariats et conclusion de premiers accords (2010)
- Première modélisation de la « nouvelle offre Reproduction » (2010) à affiner en 2011
- Rédaction du cahier des charges du site de vente en ligne et publication d'un premier appel à concurrence (en 2010 – déclarée infructueuse la procédure a été relancée début 2011)
- Définition des contours de *Gallica-images* et des fonctionnalités nécessaires pour en faire une banque d'images performante, préparation d'une étude ergonomique à mener en 2011
- Définition du schéma général d'organisation du service (soumis pour avis au CTP en novembre 2010)

## Indicateurs de résultats associés (mesure en 2012 / cibles pour 2013)

- Évolution du chiffre d'affaires et de la part du chiffre d'affaires provenant de la clientèle professionnelle
- Évolution de la qualité de service : part des demandes en ligne traitées en moins de 10 jours

## Actions à réaliser sur la période

- Mettre en place, en 2011, le nouvel organigramme du service et sa nouvelle organisation en pôles, constituer un pôle dédié à la clientèle professionnelle et à la relation aux partenaires, assurer le transfert, en interne, de certaines activités pour recentrer ses missions sur le service rendu aux usagers et clients externes
  - **Impact attendu** : amélioration de la relation commerciale, optimisation des circuits administratifs et financiers, optimisation de la production par les ateliers, amélioration de la qualité de service
- Déployer, au premier semestre 2012, la nouvelle offre de service, s'appuyant sur une interface de vente en ligne et des évolutions importantes du progiciel de gestion, développer le chiffre d'affaires, poursuivre le développement des partenariats et améliorer la qualité de service
  - **Impact attendu** : réduction des délais de traitement des demandes, simplification et modernisation du processus d'achat, amélioration de la visibilité de l'offre de reproduction par son intégration dans *Gallica-images*, développement du chiffre d'affaires



## Action 6.2 : Améliorer l'efficacité de la dépense publique en maîtrisant les coûts et la qualité de gestion comptable et financière

---

Le souci permanent d'utiliser au mieux les moyens budgétaires mis à la disposition de l'établissement pour remplir ses missions tout en maintenant un service public de qualité conduit la BnF à réinterroger l'organisation de certaines de ses activités. Il s'agit aussi pour la BnF de poursuivre ses efforts pour améliorer la gestion de ses activités quotidiennes et pour rationaliser et simplifier ses procédures internes en mettant l'accent sur une meilleure connaissance et une plus grande maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

Après l'externalisation des activités de tri et d'affranchissement du courrier réalisée en 2009 et le regroupement des magasins de fournitures courantes et de fournitures d'exploitation réalisé en 2010, les chantiers de modernisation engagés dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) portant sur les services de reproduction (cf. Objectif 6, Action 6.1), les fonctions d'accueil des publics (cf. Objectif 4, Action 4.2) et les modalités et procédures de catalogage (cf. Objectif 2, Action 2.2) continuent de se réaliser sur la période 2011-2013. Dans le même temps, la BnF poursuivra sa réflexion pour mener de nouveaux chantiers visant à dégager les marges de manœuvre nécessaires au développement des activités de l'établissement dans un contexte contraint.

### ▣ Développer les outils et les procédures permettant une efficacité accrue de la prévision, de la gestion et de la maîtrise des recettes et des dépenses

- En approfondissant la connaissance des coûts des activités et productions de l'établissement suite à la mise en place d'un budget par destination en 2009 puis d'une comptabilité analytique en coûts complets en 2010
- En développant le contrôle de gestion à tous les niveaux : poursuite du déploiement d'un système de pilotage assurant l'information des échelons décisionnels dans les domaines clefs
- En optimisant la commande publique par le développement du dialogue en amont avec les prescripteurs pour la définition du marché, le développement des bilans a posteriori des marchés les plus importants et l'examen de l'opportunité de participer à des groupements de commande
- En mettant en œuvre les actions du nouveau protocole de modernisation comptable et financier à conclure en 2011

### ▣ Assurer le bon pilotage des dépenses informatiques et numériques en fonction des besoins de développement de l'établissement

- En réunissant annuellement le Comité de pilotage informatique réactivé en 2010
- En établissant une programmation à 5 ans des dépenses informatiques et numériques puis une programmation à 10 ans en s'appuyant sur un schéma directeur portant sur l'ensemble des systèmes d'information de la BnF à réaliser en 2011

### ▣ Optimiser les procédures et la gestion de certaines dépenses relevant, notamment, du fonctionnement courant

- En mettant en place un service facturier en 2011 pour simplifier la chaîne de la dépense, en supprimant les différentes redondances de contrôles et de tâches matérielles, en dématérialisant la certification du service fait et en unifiant le pilotage des délais de paiement
- En installant une cellule de contrôle interne en vue d'animer et de veiller à assurer une démarche qualité des circuits administratifs budgétaires et comptables
- En engageant la démarche de certification des comptes

# Chantier de modernisation : Modernisation de l'organisation financière et comptable 1/2

Dans le cadre du renouvellement du mandat du Président Racine à la tête de la BnF, le Ministre de la culture et de la communication a souhaité qu'une attention particulière soit portée sur la modernisation de l'organisation de l'établissement.

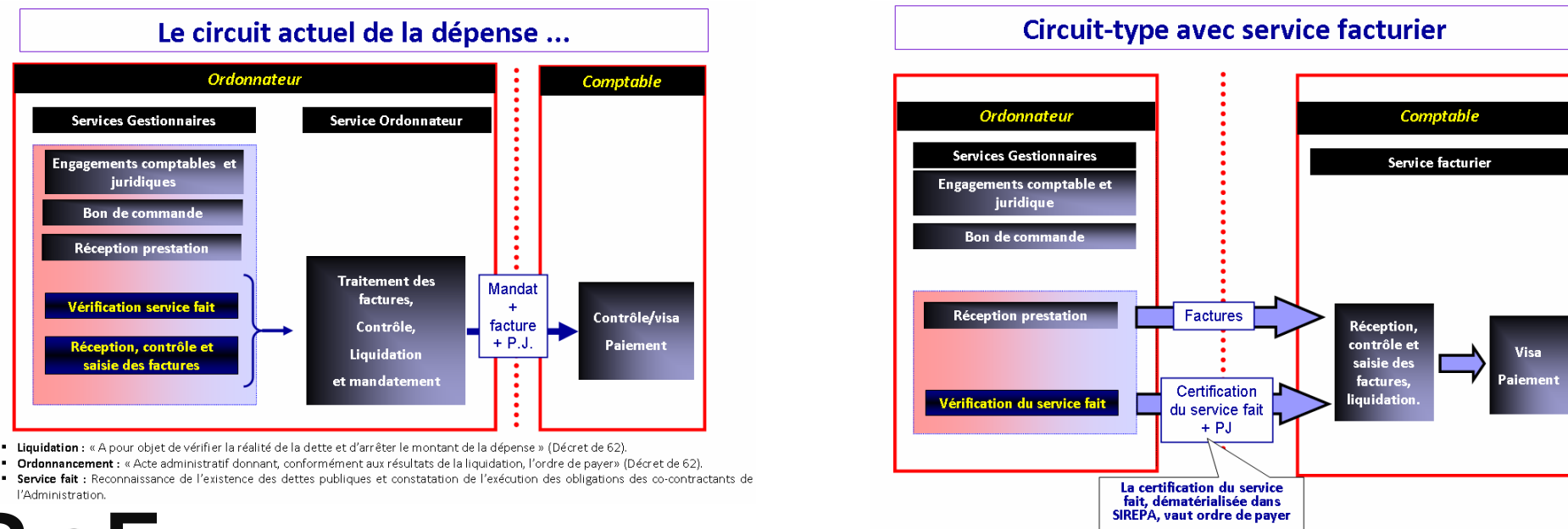
Dans cette perspective, un des axes de travail privilégié est la fiabilisation et la modernisation des processus financiers et comptables. La BnF souhaite à cet égard devenir un établissement de référence en matière d'efficacité, de dématérialisation des procédures et de sécurité des processus financiers et comptables.

Il s'agit ainsi de prolonger et d'amplifier les actions engagées dans le cadre du premier protocole de modernisation signé en mars 2008 avec le directeur général de la comptabilité publique et l'agent comptable, protocole appelé à être renouvelé en 2011.

A cette fin, les chantiers suivants ont été identifiés et initiés en 2010 :

- ✓ Moderniser la chaîne de la dépense, en :
  - ✓ Créant un service facturier au sein de l'agence comptable
  - ✓ Dématérialisant les actes de dépenses et de recettes
- ✓ Mettre en place une démarche de contrôle interne professionnalisé

## ■ Schéma général de la nouvelle organisation



# Chantier de modernisation : Modernisation de l'organisation financière et comptable 2/2

---

## Actions déjà menées

- Lancement du projet (juin-juillet 2010)
- Étude et rédaction d'un rapport détaillé présentant la solution cible et le plan d'action : processus actuels, processus cibles, procédures à mettre en place, organigramme fonctionnel, impact en matière de formation et d'adaptation à l'emploi, évolutions informatiques, aspects juridiques, calendrier de réalisation (deuxième semestre 2010)
- Présentation du schéma général au CTP (mars 2011)

## Actions à réaliser sur la période

- Mettre en place, après une phase pilote, puis généraliser de façon progressive en 2011 la nouvelle organisation, en assurant la formation des agents concernés
  - **Impact attendu** : simplification du processus de la dépense, optimisation des circuits par suppression des redondances de contrôles et de certaines tâches administratives
- Mettre en place un contrôle interne des circuits administratifs et financiers en s'appuyant sur une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage
  - **Impact attendu** : sécurisation des procédures administratives et financières, amélioration de la maîtrise des risques

## Action 6.3 : Prévoir et accompagner l'adaptation des emplois et des compétences aux évolutions des activités et améliorer l'attractivité de la BnF

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, la BnF entend renforcer, en concertation avec la tutelle, sa politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences afin d'adapter la structure de ses emplois aux évolutions de ses missions, de ses métiers et de son environnement, de promouvoir l'acquisition des compétences nouvelles par la formation et la mobilité professionnelle, d'anticiper ses besoins de recrutement en améliorant les prévisions pluriannuelles de remplacement. Dans le cadre des orientations gouvernementales et en conduisant sur ces thèmes un dialogue social soutenu, la BnF poursuivra l'objectif de réduire le niveau de ses emplois tout en optimisant ses modes d'organisation afin de disposer, par redéploiement, des moyens nécessaires à la conduite de ses missions nouvelles. La BnF renforcera la qualité des relations de travail et de la vie au travail, dans le cadre des résultats de son enquête triennale de satisfaction, et des dispositifs récemment adoptés par le gouvernement pour améliorer la concertation sociale.

### ❑ Adapter le niveau et la structure des emplois et des fonctions à l'évolution des missions et des métiers de la Bibliothèque

- En achevant l'actualisation du référentiel des emplois, pour en tirer les conséquences utiles sur l'évolution des compétences, au regard notamment de l'évolution des techniques numériques et des ressources électroniques, pour l'ensemble de ses catégories professionnelles
- En poursuivant, en dialogue avec ses tutelles, l'adaptation de la répartition de ses emplois par filière et catégorie, au regard des modifications des missions et de l'organisation des services
- En diminuant de 101 ETPT le plafond d'emploi d'ici à fin 2013, conformément au plafond d'emploi indicatif notifié à l'automne 2010 pour la période 2011-2013, dans le cadre d'une recherche d'optimisation des processus de fonctionnement
- En poursuivant ses efforts de maîtrise de l'évolution de la masse salariale

### ❑ Promouvoir l'acquisition de compétences nouvelles et la construction de parcours professionnels

- En développant la mise en œuvre du droit individuel à la formation tout au long de la vie
- En diffusant au sein de l'établissement les compétences requises par l'évolution des métiers à travers une diversification des démarches d'appui au développement des compétences, incluant tutorat, ateliers, e-formation
- En poursuivant l'amélioration des dispositifs de formation préparatoires aux concours de la fonction publique, pour tenir compte de l'évolution des épreuves et modes de sélection
- En améliorant les outils permettant aux agents des parcours individualisés (développement de l'entretien formation au cœur de l'entretien professionnel, mise en œuvre d'un dispositif de suivi des candidatures internes à la mobilité)

### ❑ Approfondir le processus de déconcentration de la gestion des ressources humaines afin d'en accroître la proximité et la réactivité

- En étudiant avec les tutelles les modalités de transfert de certains actes de gestion de proximité
- En instruisant et en étudiant avec les tutelles la possibilité de faire évoluer la politique indemnitaire de l'établissement notamment par la mise en œuvre, à compter de 2011 du décret mécénat

### ❑ Renforcer la qualité des relations de travail et de la vie au travail

- En rénovant les instances et les modalités de consultation de la représentation du personnel dans le cadre de la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 et de ses décrets d'application (Comité technique, CHSCT)
- En mettant en œuvre pour les agents contractuels, et notamment ceux à temps incomplet, les dispositions du protocole d'accord du 31 mars 2011 sur la sécurisation des parcours professionnels des agents non titulaires et des textes législatifs et réglementaires annoncés à ce titre
- En développant des indicateurs de prévention et de suivi des risques professionnels, concernant notamment les risques psycho-sociaux, et en favorisant le développement d'une culture de la prévention au sein de l'établissement

## Action 6.4 : Réduire l'empreinte écologique de la BnF en mettant en œuvre un plan de développement durable

---

La BnF s'est engagée dans une politique ambitieuse de développement durable qui lui a permis d'enregistrer de premiers résultats en matière d'économies d'énergie, d'encouragement à l'utilisation de transports doux, d'achats et de consommation responsables, de sensibilisation du personnel à l'éco-responsabilité. En partenariat avec l'ADEME, la BnF a fait procéder, en 2008, au bilan carbone de ses activités, à un audit de sa flotte automobile. Des bilans énergétique et thermique des sites François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges ont été réalisés en 2009, suivis, en 2010, par le lancement des différentes études prévues aux plans d'actions proposés. De tels audits énergétique et thermique ont également été menés en 2010 pour les sites de Louvois et de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Un nouveau bilan carbone sera réalisé en 2011.

Le volet environnemental de la politique de développement durable de la BnF sera poursuivi selon trois axes :

### ▣ Diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES)

- En poursuivant les efforts de réduction de la consommation électrique des bâtiments et des installations techniques, en particulier sur les sites François-Mitterrand et de Bussy
- En poursuivant la mise en œuvre du programme de réduction du parc des imprimantes bureautiques
- En réduisant le parc automobile et en acquérant des véhicules propres
- En rationalisant les déplacements professionnels, notamment en les diminuant par un usage accru de la visioconférence et en poursuivant la compensation des émissions des déplacements résiduels
- En faisant évoluer les conditions environnementales dans les magasins de stockage des collections en liant les préoccupations de conservation avec celles de développement durable

### ▣ Contribuer à la préservation des ressources en eau et de la biodiversité

- En poursuivant les efforts de réduction de la consommation d'eau, en particulier sur le site François-Mitterrand
- En maintenant la vigilance sur les activités polluantes

### ▣ Promouvoir une politique d'achat et de consommation durables et responsables

- En réduisant la consommation de papier grâce à la dématérialisation accrue des procédures (extranet dépôt légal, procédures financières et comptables, flux de documents internes dans tous les secteurs) et au développement des supports de communication externe dématérialisés
- En poursuivant l'inclusion des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics et en systématisant la politique d'éco-conception des expositions
- En diminuant le volume des déchets produits et en accroissant leur valorisation ou leur recyclage, suite à l'audit mené en 2010

---

# Objectif 6

---

## Indicateurs et cibles

{ BnF

## Objectif 6 : Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement – Indicateurs et cibles

### Indicateur 6.1.1 – Montant des ressources propres et taux de ressources propres dans le budget

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Montant des ressources propres (fonctionnement)	€	Valeur cible		11 081 679	10 254 802	10 300 000	10 350 000	10 400 000
		Valeur réalisée	12 002 443	8 590 335	9 234 063			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de ressources propres dans le budget	%	Valeur cible		5,9%	4,6%	5,2%	5,3%	5,3%
		Valeur réalisée	5,8%	4,4%	4,7%			

Les cibles 2012 et 2013 sont construites en cohérence avec les montants inscrits au BP 2011. Elles seront révisées à l'occasion du vote du budget de chaque année.

### Indicateur 6.1.2 – Évolution des mécénats financiers

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Montant des mécénats financiers	€	Valeur cible		1 676 260	1 704 155	1 650 000	1 730 000	1 750 000
		Valeur réalisée	1 225 619	1 274 916	1 584 667			

L'indicateur ne porte que sur les seuls mécénats financiers (en fonctionnement et investissement – acquisitions, numérisation, ...) et sur les produits des dons et legs. Ne sont pas retracés au sein de l'indicateur les mécénats qui transitent par la RMN (Trésors nationaux). Les cibles 2012 et 2013 sont construites en cohérence avec les montants inscrits au BP 2011. Elles seront révisées à l'occasion du vote du budget de chaque année.

### Indicateur 6.1.3 – Taux de couverture financière des expositions et des éditions (1/2)

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de couverture des expositions (coûts de production)	%	Valeur cible		77%	75%	75%	75%	75%
		Valeur réalisée	69%	73%	76%			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de couverture des expositions (coûts globaux)	%	Valeur cible		48%	50%	50%	50%	50%
		Valeur réalisée	44%	49%	51%			

## Objectif 6 : Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement – Indicateurs et cibles

### Indicateur 6.1.3 – Taux de couverture financière des expositions et des éditions (2/2)

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de couverture des éditions - catalogues d'exposition et ouvrages de valorisation	%	Valeur cible		110%	115%	120%	120%	120%
		Valeur réalisée	105%	117%	170%			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de couverture des éditions - ouvrages scientifiques	%	Valeur cible		50%	50%	55%	55%	55%
		Valeur réalisée	45%	52%	77%			

### Indicateur 6.2.1 – Coût des fluides au m2

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Coût des fluides au m2	€/m2	Valeur cible		15,78	13,91	12,48	12,77	12,99
		Valeur réalisée	14,30	13,56	14,24			

### Indicateur 6.2.2 – Évolution des dépenses de fonctionnement courant (Indicateur nouveau)

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses de fonctionnement courant	M€	Valeur cible			35,53	34,00	33,70	33,50
		Valeur réalisée		36,00	34,34			



## Objectif 6 : Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement – Indicateurs et cibles

### Indicateur 6.2.3 – Optimisation de la dépense publique

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part des marchés pour lesquels le coût de l'offre retenue est inférieur à la moyenne des offres	%	Valeur cible			>80%	>80%	>80%	>80%
		Valeur réalisée		79%	80%			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part des marchés pour lesquels 3 offres ou plus ont été reçues	%	Valeur cible			70%	75%	75%	75%
		Valeur réalisée		64%	51%			

### Indicateur 6.3.1 – Taux de vacance des postes ouverts

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de vacance des postes ouverts	%	Valeur cible		2,5%	1,5%	1,5%	<1,5%	1,0%
		Valeur réalisée	3,5%	2,3%	1,7%			

### Indicateur 6.3.2 – Nombre de jours de formation par agent

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de jours de formation par agent	J/agent	Valeur cible		>2	>2	>2	>2	>2
		Valeur réalisée	2,2	2,5	2,3			

L'indicateur porte sur les formations inscrites au plan de formation de l'établissement, hors formations statutaires, préparations aux concours, hors projets individuels de formation, hors exercice du droit au DIF et hors congés de formation.

## Objectif 6 : Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement – Indicateurs et cibles

### Indicateur 6.4.1 – Émissions de gaz à effet de serre évitées par rapport à l'année précédente

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emissions de gaz à effet de serre évitées	tonnes eq CO2	Valeur cible		-750	-750	-300	-300	-300
		Valeur réalisée	-175	-1 002	538			

### Indicateur 6.4.2 – Évolution de la consommation électrique

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Consommation électrique - Site François-Mitterrand	MWh	Valeur cible				39 700	39 700	39 700
		Valeur réalisée	44 587	41 567	39 776			

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Consommation électrique - Site Bussy	MWh	Valeur cible		2 686	2 590	2 700	2 600	2 600
		Valeur réalisée	2 892	3 270	2 758			

### Indicateur 6.4.3 – Évolution du parc d'imprimantes

	Unité		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'imprimantes par poste de travail	Nbre	Valeur cible		0,31	0,17	0,26	0,20	0,17
		Valeur réalisée	0,47	0,37	0,33			

# Modalités de suivi et de révision du contrat de performance

---

## ▣ Pilotage et suivi avec les ministères

Pour assurer le bon pilotage partagé avec le ministère de la culture et de la communication et le ministère en charge du budget, le contrat de performance établi pour la période 2009-2013 fait l'objet d'un suivi annuel de sa mise en œuvre :

- Une réunion annuelle avec le ministère de la culture et de communication et le ministère en charge du budget à la fin du premier trimestre de chaque année
- Un rapport de performance annexé au rapport annuel de l'établissement comprenant un état synthétique des actions réalisées par objectif et les résultats des indicateurs

A l'occasion de ce suivi annuel, le contrat de performance peut notamment être révisé sur les points suivants :

- Les cibles de réalisation des indicateurs peuvent faire l'objet de modifications au regard des niveaux de réalisation constatés
- Les calendriers de mise en œuvre des actions prioritaires peuvent également faire l'objet d'actualisation
- Le détail de la mise en œuvre des actions prioritaires peuvent également être complétés et amendés autant que de besoin selon l'état d'avancement des objectifs comme des contraintes issues de l'évolution du contexte économique, juridique et administratif dans lequel la BnF conduit son action.

Le contrat de performance peut donc faire l'objet chaque année d'un avenant établi d'un commun accord entre l'établissement et les ministères de tutelle.

## ▣ Pilotage et suivi en interne

Le contrat de performance fait également l'objet d'un suivi interne de l'établissement à travers des revues d'avancement permettant de piloter au plus près la bonne réalisation des actions prioritaires. Les revues d'avancement du contrat de performance sont articulées avec la conduite des projets de service élaborés par les départements et les services de la BnF en complément et déclinaison des objectifs stratégiques de l'établissement portés au contrat de performance.